RAPPORT ANNUEL DE GOUVERNANCE ET DIRIGEANCE ASSOCIATIVE

EXERCICE 2022

29 MAI 2023

Association Délos Apei 78

SOMMAIRE

Le Mot de la présidente 3
Les Instances statutaires 4
Le Conseil d'administration au 31/12/2022 4
Commissions associatives 4
Enjeux associatifs et priorités stratégiques 5
Actions marquantes 2022 6
Etablissement gérés par l'association au 31/12/2022 8
Activités des établissements et services 10
Organigramme de Délos Apei 78 25
Evènements 2022 26
Rapport Financier 29
Bilan Social 36
Chiffres Clés 2022 40
Lexiques 41
Contact et coordonnées : 42
Qu'est-ce que Délos Apei 78 ? 42
Quelles sont les missions de Délos Apei 78 ? 42

Le Mot de la présidente

Mme Perrier, Présidente de l'association

Mesdames, Messieurs, chers adhérents,

Il n'était pas prévu que je rédige de nouveau ce rapport moral d'autant que j'avais fait mes « adieux » lors de l'Assemblée Générale de juin 2021 ! Mais les circonstances font que je m'adresse de nouveau à vous cette année en tant que Présidente intérimaire.

L'année 2022 a été une année charnière entre la période Covid et une reprise normale des activités. Malheureusement le contexte économique a été difficile et le refus des pouvoirs publics d'élargir à tous les salariés du médico-social les compléments de rémunération mis en place pour les personnels du secteur médical a laissé des traces. Les contraintes d'emploi du temps, des salaires beaucoup trop bas et les difficultés des métiers rendent le secteur médico-social peu attractif. Nous rencontrons de ce fait d'énormes difficultés de recrutement. Au moins constatons nous que la situation est bien pire dans la plupart des autres organismes, ce qui donne à penser que c'est le secteur qui rebute et non Délos.

Cette situation ne doit pas nous faire oublier le courage et l'engagement de nos équipes qui travaillent chaque jour à l'épanouissement des personnes que nous leur confions. Elles sont soutenues par une excellente équipe de direction indispensable pour prendre des initiatives et piloter les actions.

L'offre de services va profondément se modifier dans les années à venir. Les IME et les ESAT sont déjà dans cette démarche. L'inclusion reste le maitre mot de nos politiques et nous ne pouvons que souscrire à cette idée qui consiste à faire en sorte que les personnes accompagnées puissent autant que possible choisir leur mode de vie, de travail et d'habitat, et ce à tout âge. Mais encore faut-il que les choses ne se fassent pas à leur détriment. Nous devons donc rester prudents et attentifs mais en gardant toutes nos facultés d'inventivité pour faire face aux défis qui nous attendent.

Nous avons maintenant un nouveau directeur médical le Docteur ANNE qui poursuit les actions engagées par le Docteur Jacob-Vestling, notamment la consultation spécialisée pour personnes handicapées en lien avec le Groupement Hospitalier de Territoire de Pontoise.

Sur le plan associatif je ne peux que vous redire ce que je mentionnais lors des AG précédentes. Il est vital que notre association soit importante et pour cela il est indispensable d'augmenter le nombre de nos adhérents. Nous stagnons au niveau de 300 adhérents environ alors que 800 familles sont bénéficiaires des services de Délos ! Je vous exhorte donc à faire passer ce message aux parents que vous connaissez et qui ne sont pas membres. Je vous invite aussi à prendre toute votre place dans les différents comités qui concourent à la vie de notre association : les CVS, lieu essentiel de dialogue avec les professionnels et l'association, le comité d'éthique, les différentes commissions.

Si nous voulons peser dans les décisions des autorités de tutelle il est indispensable de travailler avec toutes les associations notamment celle du réseau UNAPEI mais pas seulement. Vous le savez l'union fait la force. Ce sera la tâche d'un nouveau président ou présidente qui va me succéder et à qui je souhaite bonne chance.

Cordialement,
Françoise Perrier,
Présidente

Les Instances statutaires

Réunions de la gouvernance associative :

- ✓ 1 séance d'AG Ordinaire
- ✓ 8 conseils d'administration
- ✓ 10 réunions de bureau

Le Conseil d'administration au 31/12/2022 est composé de :

- 6 membres actifs élus (membres du bureau) dont :

Présidente : Françoise PERRIER
Vice-Président : Serge FRANZIL
Trésorier : Jacques RININO
Secrétaire : Jean-René LE SOLLEUZ
Membre du bureau : Claude MANDIL
Membre du bureau : Françoise LECOMTE

- 13 autres membres actifs (Membres du Conseil d'Administration) dont :

Michel ABRAHAM
Patrice BRESSAN
Sylvain BELLIER
Daniel CHAZARAIN
Maryline FESTU DE VOS
Delphine FORGEZ
Gilles LE GUEN
Louis LE PORTZ
Claude MANDIL
Bernard MOREAU
Marielle PUVIS
Marie STORA
Jean Jacques VOLLMER

Commissions associatives

✓ Comité stratégique : *Le comité stratégique est un comité paritaire (administrateurs et cadres de direction) chargé d'examiner certains dossiers et d'apporter une aide à la décision.*

Dans le cadre du renouvellement du projet associatif et stratégique pour la période 2021/2025, les membres du bureau et de la direction générale, ainsi que les membres du comité de direction et les administrateurs ont participé aux travaux de réflexion sur la gouvernance et la dirigeance conduits par ADASI et ANDESI durant l'année 2019. En raison de la crise sanitaire les travaux ont pris du retard mais ont été finalisé en 2021 et le nouveau projet associatif et stratégique a été adopté par l'Assemblée Générale du 19/06/2021.

Nom de la commission	*Dates des réunions*	*Ordres du jour*
Commission finances et recherche de fonds **Référent : Jacques RININO**	07/04/2022, 20/12/2022	Examen des comptes de 2021 des établissements et services (Compte administratifs, Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) Etude des Propositions d'affectation de résultats 2021 Examen des propositions budgétaires modificatives au titre de l'exercice 2022 (mesures Ségur 2 et Laforcade 2) Examen des propositions budgétaires 2023
Commission Vie Associative et Familiale **Référent : bureau de l'association**	Pas de réunion	Les différents sujets relatifs à la vie associative ont été traités en bureau et en Conseil d'Administration : opération brioches notamment…
Commission projets **Référent : Claude MANDIL**	19/01/2022	Présentation et validation des projets rénovés : HDJ Envol et SAJ La Rencontre
Comité d'éthique **Référent : Claude MANDIL**	18/05/2022	Libre choix de vaccination Libre choix de se soigner Rupture de parcours en raison de freins administratifs
Commission communication **Référente : Maire STORA**	05/01/2022 18/01/2022 03/02/2022 13/06/2022	Mise en place questionnaire Google Form Questions générales sur la communication de l'association Présentation du Google Form Retour du questionnaire Google Form, préparation AG

Enjeux associatifs et priorités stratégiques

L'association Délos Apei 78 a adopté lors de l'Assemblée Générale du 19/06/2021, le projet associatif et stratégique 2021/2025 :

Vision

« Délos Apei 78 est un acteur essentiel du territoire Yvelinois qui assure un accueil et un accompagnement professionnel de qualité de ses bénéficiaires, le mieux adapté possible à leurs besoins. La vocation de l'association est de permettre à toute personne handicapée de pouvoir bénéficier d'un accueil, d'un accompagnement et d'une orientation sans rupture, tout au long de son parcours de vie. L'évolution de l'environnement politique et économique amène l'association Délos Apei à s'interroger sur l'orientation actuelle de la politique publique du médico-social. En tant qu'acteur de terrain, l'association souhaite apporter sa vision et son expérience comme partenaire des autorités publiques et agir concrètement pour l'évolution vers l'inclusion et l'individualisation des parcours ».

Ethique, Valeurs et ambitions

BIENVEILLANCE : Considérer la personne handicapée dans toute son humanité.
PROFESSIONNALISME : Assurer la qualité du service rendu par la disponibilité et la compétence des professionnels et leur adaptabilité aux évolutions des situations.
RESPECT MUTUEL de toutes les parties prenantes quelles que soient les situations.

Principes d'accueil et d'accompagnement des personnes

Volonté constante de proposer la solution la mieux adaptée à la situation des bénéficiaires, avec toujours le souci d'innover.
Accompagnement souple qui tient compte du parcours de vie de la personne et de l'évolution des bénéficiaires.

- Souci de passer d'une démarche de surprotection à la considération des capacités réelles des bénéficiaires : valorisation des rôles sociaux,
- Autodétermination

Nécessité de surmonter les contradictions par une réflexion éthique permanente et collégiale.

PROJET STRATEGIQUE 2021/2025

AXES STRATEGIQUES	ACTIONS PRINCIPALES
Défendre les droits des personnes en situation de handicap	• Veiller au respect des droits dans chacun des établissements et services tels qu'ils sont définis dans la charte de la personne accueillie • Veiller au respect de l'autodétermination de la personne accueillie dans le cadre de chaque projet individualisé • Intégrer au sein des instances de gouvernance des personnes en situation de handicap • S'assurer de la cohérence de chaque projet par secteurs, établissements et services avec le projet associatif
Être force de proposition dans la transformation de l'offre à visée inclusive	• Imaginer les modes innovants d'accompagnement de demain, à visée inclusive tout au long du parcours des personnes (de la naissance à la fin de vie) • Rechercher des partenariats afin de conforter les modes d'accompagnement proposés et notamment les expériences inclusives • Améliorer la visibilité de l'association, de ses valeurs et de ses projets afin de convaincre, de contribuer à l'évolution du regard de la société civile et de peser sur les choix futurs
Renforcer la professionnalisation des personnels	• Développer les actions de formation tant en interne qu'en externe et devenir un centre ressources d'expertises • Placer l'éthique au cœur des pratiques professionnelles • Développer la marque employeur pour renforcer l'attractivité de Délos Apei 78
Développer l'aide aux aidants	• Proposer des actions pour les familles du type éducation thérapeutique afin de les rendre acteurs • Proposer des dispositifs afin de soulager les aidants et les familles : type Accueils de Loisirs, gardes occasionnelles, école des parents… • Améliorer l'information et la communication en direction des familles
Assurer la pérennité structurelle et financière de l'association	• Pérenniser la gouvernance de l'association en lien avec le mouvement Unapei, en n'excluant aucune autre forme juridique • Dynamiser la vie associative en attirant de nouveaux adhérents et en rajeunissant les membres actifs et en proposant des services aux adhérents • Préparer la transition de la direction de l'association • Rechercher une diversification des modes de financement pour soutenir et développer des projets innovants • Rechercher des rapprochements ou partenariats avec d'autres associations, organismes, institutions, entreprises ou autres

Actions marquantes 2022

L'année 2022 a été mouvementée, tant sur le plan de la gouvernance que de la dirigeance mais grâce à tous les acteurs et à leur engagement, tout s'est passé pour le mieux. A nouveau, un grand merci à tous ! Les actions marquantes sont organisées selon les orientations stratégiques du projet associatif.

Orientation associative 1 : Défendre les droits des personnes en situation de handicap	
Sous-objectifs	**Actions marquantes 2022**
Veiller au respect des droits dans chacun des établissements et services tels qu'ils sont définis dans la charte de la personne accueillie	Suite plan numérique et déploiement RGPD.
Veiller au respect de l'autodétermination de la personne accueillie dans le cadre de chaque projet individualisé	Une conférence a été organisée sur cette thématique auprès des cadres de direction en 2021, et cette thématique est déclinée dans les projets d'établissement. Une formation pour l'ensemble des personnels est prévue en 2023 concernant l'élaboration des projets individuels qui reprendra cette thématique et l'approfondira
Intégrer au sein des instances de gouvernance des personnes en situation de handicap	Ce point est toujours en réflexion auprès des instances de gouvernance. Dans les ESAT, les travailleurs participent aux CSSCT et à une réunion de représentants des travailleurs.
S'assurer de la cohérence de chaque projet par secteurs, établissements et services avec le projet associatif	L'ensemble des projets d'établissements et services a été révisé et propose à la commission projets du CA. La référence aux orientations du projet associatif est systématiquement vérifiée.

Orientation associative 2 : Être force de proposition dans la transformation de l'offre à visée inclusive	
Sous-objectifs	**Actions marquantes 2022**
Imaginer les modes innovants d'accompagnement de demain, à visée inclusive tout au long du parcours des personnes (de la naissance à la fin de vie)	De nombreux groupes de travail sont à l'œuvre afin de rechercher quels seront les modes d'accompagnement de demain : - Transformation des ESAT et recherche avec l'Université Champagne Ardennes - Transformation du pole Education Soins et Apprentissages en DAME avec l'aide d'un cabinet consultant suite à AAC ARS - Création d'une UEMA et développement des UEE - Transformation du pole Habitat du Mantois en lien avec le CD78 dans le cadre du prochain CPOM - Ouverture vers l'extérieur des établissements pour adultes autistes : liens avec l'ESAT et recherche d'activités fonctionnelles en milieu ordinaire
Rechercher des partenariats afin de conforter les modes d'accompagnement proposés et notamment les expériences inclusives	Tous les établissements et services de l'association ont pour objectif de rechercher des partenariats en milieu inclusif en fonction des projets individualisés des personnes accueillies, et ceci dans tous les domaines : soins, culture, sport, travail, éducation, logement…
Améliorer la visibilité de l'association, de ses valeurs et de ses projets afin de convaincre, de contribuer à l'évolution du regard de la société civile et de peser sur les choix futurs	Renforcement des publications sur les réseaux sociaux et de la participation à des conférences publiques ou des actions de formation. Liens renforcés avec les autorités de contrôle et de tarification afin de partager notre vision.

Orientation associative 3 : Renforcer la professionnalisation des personnels	
Sous-objectifs	**Actions marquantes 2022**
Développer les actions de formation tant en interne qu'en externe et devenir un centre ressources d'expertises	Le plan de formation s'étoffe d'année en année. La priorité est donnée aux actions collectives et aux actions qualifiantes Un travail est engagé pour la création d'un centre de formation interne et externe en lien avec le cabinet Origami Formation.
Placer l'éthique au cœur des pratiques professionnelles	Le comité d'éthique poursuit son travail et se réunit autant que de besoin. Les retours d'expérience des évènements indésirables sont également le lieu de l'expression et de la réflexion autour des difficultés éthiques que chacun peut rencontrer.
Développer la marque employeur pour renforcer l'attractivité de Délos Apei 78	La communication se développe et la marque employeur est mise en avant autant que cela est possible. Le retour sur investissement commence à se remarquer notamment lors des recrutements, les candidats notamment les cadres souhaitent travailler pour l'association et ne répondent pas au hasard aux offres d'emploi.

Orientation associative 4 : Développer l'aide aux aidants	
Sous-objectifs	**Actions marquantes 2022**
Proposer des actions pour les familles du type éducation thérapeutique afin de les rendre acteurs	Les établissements et services ont pour objectif de développer des actions de guidance parentale et de soutien familial. Des actions d'éducation thérapeutique se développent, notamment à l'Hôpital de Jour
Proposer des dispositifs afin de soulager les aidants et les familles : type Accueils de Loisirs, gardes occasionnelles, école des parents…	Le dispositif AELI, loisirs pour les enfants se poursuit en faveur des situations les plus complexes afin de permettre des temps de répit pour les familles. Le pilotage de ce dispositif pourrait être pérennisé ce qui permettrait de poursuivre le travail avec les centres aérés par exemple puis pour les adultes auprès des centres de vacances
Améliorer l'information et la communication en direction des familles	Une enquête sur la connaissance des actions de l'association par les familles a été diffusée en 2021. Les premiers résultats montrent qu'il faut intensifier les contacts et les informations. La commission communication va se charger du sujet en 2023.

Orientation associative 5 : Assurer la pérennité structurelle et financière de l'association	
Sous-objectifs	**Actions marquantes 2022**
Pérenniser la gouvernance de l'association en lien avec le mouvement Unapei, en n'excluant aucune autre forme juridique	Un travail est également engagé par le Conseil d'Administration avec Passerelles et Compétences sur le sujet
Dynamiser la vie associative en attirant de nouveaux adhérents et en rajeunissant les membres actifs et en proposant des services aux adhérents	Une campagne de recrutement de nouveaux administrateurs a débuté et doit se poursuivre jusqu'à l'Assemblée Générale de Juin 2023. L'objectif est de rajeunir le Conseil d'Administraion.
Préparer la transition de la direction de l'association	En lien avec les sujets précédents, l'objectif recherché est de ne pas changer de president au moment du départ de la Directrice Générale en retraite.
Rechercher une diversification des modes de financement pour soutenir et développer des projets innovants	Le renouvellement du CPOM et la demande de moyens de rebasage sont une première étape dans cette recherche de financements. D'autres pistes seront à étudier.

Etablissement gérés par l'association au 31/12/2022

Secteur Orientations, Evaluation, Prestations

Nom de l'établissement	Agrément	Adresse
Pôle Autonomie Territorial (PAT SQY)	Antenne de la MDPH	28 avenue Roger Hennequin 78190 Trappes en Yvelines

Secteur Education, soins et Apprentissages

Nom de l'établissement	Agrément	Adresse
Institut Médico Educatif du Breuil (IME du Breuil) Etablissement annexe TSA	118 places pour enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans et atteints d'une déficience mentale moyenne et profonde. 12 Places pour des enfants polyhandicapés 15 Places pour des enfants porteurs de TSA	Chemin de Madame 78930 Breuil Bois Robert 55 Ter Rue des Graviers 78200 Magnanville
Section d'Education de Soins Spécialisés à Domicile Chant à l'Oie (SESSAD CAO)	42 places pour enfants et adolescents âgés de 3 à 20 ans présentant des troubles du comportement et/ou un handicap mental 12 places pour enfants et adolescents présentant des troubles envahissants du développement âgé de 3 à 12 ans.	2 Place Bertrand du Guesclin 78200 Mantes-la-Jolie
Hôpital De Jour L'Envol (HDJ L'Envol)	32 places pour enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans atteints de troubles de la personnalité et du comportement	2-4 rue Chant à l'Oie 78200 Mantes-La-Jolie
Institut Médico Educatif La Rencontre (IME La Rencontre)	35 places pour enfants et adolescents âgés de 14 à 20 ans présentant un déficit intellectuel avec ou sans troubles associés.	341 Avenue des Bouleaux 78190 Trappes en Yvelines

Secteur Vie Professionnelle

Nom de l'établissement	Agrément	Adresse
Établissement et Service d'Aide par le Travail L'Envol (ESAT L'Envol)	Agrément pour 186 travailleurs handicapés atteints de déficience mentale moyenne / profonde. Travaux de conditionnement, Blanchisserie, Espaces verts, Restauration d'entreprise, Entretien des locaux, Prestations d'entreprise	ZA de la Vaucouleurs 8 rue de la Cellophane 78711 Mantes-La-Ville
Établissement et Service d'Aide par le Travail Jean Pierrat (ESAT Jean Pierrat)	Agrément pour 153 travailleurs handicapés atteints de déficience intellectuelles ou psychiques. Travaux de conditionnement Blanchisserie/Repasserie, Espaces verts, Restauration d'entreprise, Entretien des locaux, Prestations d'entreprise	80, rue Hélène Boucher B.P. 80119 78531 BUC CEDEX
Section d'Adaptation Spécialisée L'Envol (SAS L'Envol)	24 places à mi-temps pour adultes handicapées mentaux dont 16 places à Mantes la ville et 8 places à Buc	ZA de la Vaucouleurs 8 rue de la Cellophane 78711 Mantes-La-Ville Et 80, rue Hélène Boucher B.P. 80119 78531 BUC CEDEX

Secteur Habitat et Vie Sociale

Nom de l'établissement	Agrément	Adresse
Foyer D'hébergement Les Cordeliers (FDH Les Cordeliers)	Agrément pour 81 places pour adultes handicapés mentaux et/ou psychique de plus de 18 ans soit en foyer central (44 places), soit en appartements (35 places) répartis sur la commune de Mantes la Jolie. Dont 2 places d'accueil d'urgence et temporaire.	2 Rue des Cordeliers 78200 Mantes-La-Jolie
Foyer de Vie Pierre Delomez (FDV Pierre Delomez)	Agrément pour 41 adultes (plus de 20 ans) atteints de déficience mentale moyenne et profonde dont 5 places en externat.	Route de Mantes 78930 Breuil-Bois-Robert
Foyer d'Hébergement La Résidence Villa du Cèdre (RVDC)	53 places pour adultes handicapés mentaux âgés de plus de 20 ans, soit en foyer central (46 places), soit en structures réparties sur les communes de Versailles et Le Chesnay (7 places).	Résidence Villa du Cèdre 14 avenue Mirabeau 78000 Versailles
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale L'Envol (SAVS L'Envol)	Agrément pour le suivi de 60 places pour adultes présentant des déficiences intellectuelles et/ou un handicap psychique associé à des déficiences secondaires motrices ou organiques, autonomes dans les actes de la vie courante et reconnus aptes au travail par la CDAPH ; des personnes handicapées retraitées et/ou n'étant plus en situation de travail de façon temporaire ou définitive.	2 Rue François Truffault 78200 Mantes-La-Jolie
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale La Rencontre (SAVS La Rencontre)	56 places pour adultes présentant des déficiences intellectuelles et/ou un handicap psychique associé à des déficiences secondaires motrices ou organiques, autonomes dans les actes de la vie courante et reconnues aptes au travail par la CDAPH ; des personnes handicapées retraitées et/ou n'étant plus en situation de travail de façon temporaire ou définitive.	143 Bis Rue Yves le Coz 78000 Versailles
Service d'Accueil de Jour La Rencontre (SAJ La Rencontre)	18 places en externat pour personnes atteintes de déficience intellectuelle, âgées de 18 à 60 ans.	18 avenue de Normandie 78000 Versailles

Secteur Habitat et Soins

Nom de l'établissement	Agrément	Adresse
Foyer d'Accueil Médicalisé du Bois des Saules (FAM BDS)	28 places en internat pour adultes autistes 4 places en externat pour adultes autistes	ZA Sainte Apolline Rue Gilles De Rozières 78370 Plaisir
Foyer d'Accueil Médicalisé de l'Orée des Bouleaux (FAM ODB)	36 places en internat pour adultes autistes 4 places en externat pour adultes autistes	32 avenue Edouard Fosse 78520 Limay

Activités des établissements et services

Secteur Orientations, évaluations et services

Pôle autonomie Territorial Saint Quentin – Trappes

Antenne de la MDPH sur le territoire d'action social de Saint Quentin

Le PAT St Quentin en Yvelines, guichet unique de proximité est une émanation de la MDPH, et résulte de la fusion des anciennes CHL et CGL. Il intervient sur 12 communes : Elancourt, Guyancourt, Magny les Hameaux, Montigny le Bretonneux, Trappes, La Verrière, Voisins le Bretonneux, Villepreux, Plaisir, Maurepas, Coignières, Les Clayes-sous-Bois. Le PAT assure les missions confiées par la MDPH 78 qui sont rappelées au sein de la Convention d'Objectif et de Moyens en vigueur signée entre le Département des Yvelines et Délos Apei 78 pour une durée de cinq ans jusqu'au 31/12/2021.

Le Contrat d'Objectifs et de moyens du PAT St Quentin en Yvelines arrivait à échéance en Septembre 2022. Un nouvel appel à candidature a été lancé courant 2021. Dans le cahier des charges de cet appel à candidature, il est apparu que le PAT SQY et le PAT Grand Versailles sont rassemblés sous l'autorité d'un même gestionnaire. Il a été décidé en accord avec les services du département de ne pas renouveler le contrat et de ne pas répondre à l'appel à candidature. Le PAT a donc été transféré à un autre gestionnaire fin Septembre 2022.

Secteur Education, Soins et Apprentissages

IME du Breuil Bois Robert

L'année 2022 a été bien moins marquée par le contexte sanitaire lié au COVID-19 avec seulement une petite période d'éviction et l'absence perlée pour cas-contact ou covid parmi les jeunes accueillis durant le premier trimestre. Cela a permis un assouplissement des règles et ainsi de rouvrir les portes de l'IME à de nouveaux partenariats.

Toutefois, dans la continuité de ce qui s'est passé dans le dernier trimestre 2021, le premier trimestre 2022 a encore été marqué par la déstabilisation des équipes de professionnels par des arrêts de maladie d'un certain nombre d'entre eux (liés aux conséquences poste Covid ou à l'obligation du pass vaccinal et l'obligation de se faire vacciner), au grand nombre de remplaçants depuis la rentrée d'août 2021 avec le retour des effectifs complet d'usagers et encore avec des conditions contraignantes liés au COVID.

Un audit qualité a été réalisé sur l'ensemble de l'association. Le diagnostic a permis d'évaluer que l'IME était plutôt en adéquation avec le cadre règlementaire et les attendus en matière de bonnes pratiques.

L'équipe de direction a poursuivi son travail d'accompagnement des équipes dans l'amélioration des pratiques, à savoir l'accueil et l'accompagnement des usagers (à travers la structuration de la journée, commune à toutes les sections du site du Breuil-Bois-Robert) et celui de leurs familles (intégration des familles à des activités avec leur enfant et des professionnels les samedi), l'accueil et les conditions de travail des salariés, l'élaboration et la mise en œuvre des projets individualisés d'accompagnement des jeunes à l'appui d'évaluations pragmatiques et fines des besoins des jeunes accueillis (type EPO, etc.), avec une attention toujours particulière sur la réflexion de l'ensemble des professionnels sur l'accueil des jeunes présentant des troubles du spectre autistique ou un autisme avéré.

Parallèlement, cette année 2022 a continué de permettre la poursuite du travail d'ouverture des équipes de professionnels, et ainsi de l'IME Du Breuil, vers l'extérieur en suivant la mise en œuvre des actions établies dans le projet d'établissement ; ceci afin de répondre au mieux et au plus près des besoins spécifiques individuels et collectifs des personnes accueillis, dans un environnement sectoriel en pleine mutation, une dynamique inclusive et ainsi tendre vers un dispositif D.A.M.E. (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif) pour un

accompagnement plus souple et modulable dans une logique de parcours.

Au 31/12/2022, l'établissement accueillait 120 enfants et adolescents (dont 18 dans la section TSA), pour un agrément de 118 places (44 filles et 76 garçons). 14 jeunes sont en amendement Creton (en diminution pour la première fois depuis 3 ans).

L'année 2022 n'a été que très sensiblement marquée par la pandémie. La direction générale et l'équipe de direction d'établissement ont pu réamorcer un grand nombre d'actions et de projets, malgré les perturbations provoquées par la période post-pandémie (difficulté de recrutement, climat social, etc.) Ainsi, la recherche d'atteinte des objectifs du projet d'établissement a été le catalyseur majeur de cette ligne directrice, au même titre que le suivi des engagements contractés dans le CPOM, le maintien au maximum des objectifs des projets des jeunes, des projets institutionnels et des groupes.

Cette année 2022 a été un nouveau moment où l'ensemble des salariés a pu mettre en œuvre concrètement des projets inclusifs et ainsi mettre en pratique le virage de l'inclusion suite aux réflexions et échanges des années antérieures (avec le projet d'établissement et la formation sur la « transition inclusive »).
En effet, de nombreux projets, que ce soit des parcours partagés (avec les établissements scolaires : écoles, lycées professionnels), des parcours croisés avec d'autres établissements (hôpital de jour, ESAT, UMI), des activités de plus en plus faites dans des espaces de droits communs en lien avec des services ou associations du territoires (randonnées, associations sportives, centres culturels, etc.) ont été mises en œuvre.
L'arrivée de nouveaux professionnels durant l'année (en avril puis sur le dernier trimestre) a permis de renforcer cette dynamique. Mais il ne faut pas se contenter de ces progrès réels, car l'objectif d'une réelle inclusion des jeunes que nous accompagnons dans la cité est encore loin d'aboutir.

Parallèlement, l'augmentation de visites à domicile pour des situations complexes interne à l'IME, a pu faire ressortir les nombreux bénéfices qu'elles apportent dans les progrès des jeunes, dans le lien et la cohérence dans les pratiques d'accompagnement, de communication nécessaire entre l'environnement familial, l'IME et les autres lieux où le jeune habite.

Il est envisagé la création d'une équipe mobile dans les mois à venir pour permettre de développer cette approche complémentaire à celles exercées au sein de l'IME. Des moyens complémentaires seront demandés à l'ARS pour nous permettre de franchir cette étape qui fait partie prenante de la transformation en DAME.

Dans cette dynamique de transformation, les perspectives restent de diversifier les modalités de scolarisation par le biais de l'Unité d'Enseignement Externalisée dans le premier degré mais aussi dans le second degré, par le développement de parcours partagés, de parcours croisés, comme par le travail de sensibilisation vers les orientations post-IME en respectivement, de développer des lieux d'ateliers préprofessionnels ou de vie quotidienne (autonomie, culturel, sportive, etc.) en dehors de ses murs.

Ceci sera renforcé et soutenu par la création de l'UEMA sur Trappes ainsi que l'accompagnement de l'ARS et du CREAI dans la formation « Soutenir et accompagner les acteurs franciliens dans leur démarche d'évolution et/ou de transformation de l'offre médico-sociale en faveur d'une approche inclusive ».

Parallèlement, il sera nécessaire de diversifier les outils, approches et médias des professionnels pour encore mieux appréhender, analyser les besoins des jeunes, mieux adapter les réponses à apporter, les prestations à délivrer.

Ceci passera par la formation envisagée en février 2023 sur les méthodes structurées pour l'ensemble des professionnels de l'IME : formation ABA-TEACCH, PECS, ainsi que des formations complémentaires par rapport aux situations complexes comme PCM.

Il s'agira de poursuivre aussi sur le territoire, le développement du réseau partenarial, une meilleure connaissance des acteurs. Ainsi, il sera recherché des conventions avec les centres de formations (CFA, lycée professionnel, etc.) ou des lieux d'accueil pour des stages de découvertes comme des entreprises, mais aussi des établissements ou services médico-sociaux du territoire. Les axes, objectifs et actions définis dans le cadre du projet d'établissement sont pleinement imprégnés par cette démarche inclusive.

La démarche inclusive de cette année 2022, est passée aussi par la réussite du projet de l'AELI (répit par les loisir - qui a pu être poursuivi tout au long de l'année durant les périodes de vacances scolaires de l'Education Nationale en bénéficiant des bâtiments et des espaces de l'IME Du Breuil.

IME La Rencontre – Trappes

L'IME La Rencontre, au 31/12/22, accueillait 36 jeunes pour 35 places (18 garçons et 18 filles), donc 4 en amendement Creton. L'activité 2022 reste légèrement inférieure aux objectifs CPOM mais en augmentation par rapport à 2021. 6 entrées et 4 sorties et 40 jeunes accueillis en flux sur l'année 2022.

Cette année 2022, l'ensemble des salariés a été accompagné par la gouvernance et la dirigeance, vers la dynamique inclusive

et la transformation de l'offre à penser et mettre en œuvre dans les années à venir.
L'année 2022 n'a été que très sensiblement marquée par la pandémie. La direction générale et l'équipe de direction d'établissement ont réussi à maintenir voire maintenir un grand nombre d'actions et de projets, malgré les perturbations provoquées par la période post-pandémie (difficulté de recrutement, climat social, etc.) Ainsi, la recherche d'atteinte des objectifs du projet d'établissement a été le catalyseur majeur de cette ligne directrice, au même titre que le suivi des engagements contractés dans le CPOM, le maintien au maximum des objectifs des projets des jeunes, des projets institutionnels et des groupes.
Pour l'IME La Rencontre, les perspectives se développent toujours dans l'accompagnement de la scolarisation avec une recherche de parcours croisés, comme pour le travail de sensibilisation vers les orientations post-IME en, respectivement, transformant petit à petit à l'avenir des places d'IME en parcours au sein d'un Dispositif d'Accompagnements Médico-Educatif, en développant des lieux d'ateliers préprofessionnels ou de vie quotidienne (autonomie, culturel, sportive, etc.) en dehors de ses murs. Il s'agit de poursuivre aussi sur le territoire, le développement du réseau partenarial, une meilleure connaissance des acteurs. Ainsi, il sera encore recherché des conventions avec les centres de formations (CFA, lycée professionnel, lycée hôtelier, etc.) ou des lieux d'accueil pour des stages de découvertes comme des entreprises (La Poste de Montigny-Le-Bretonneux par exemple), mais aussi des établissements ou services médico-sociaux du territoire (ESAT, FAM, etc.). Depuis la rentrée d'août 2022, il a pu être remis en place les visites, les périodes de sensibilisation, les stages dans les établissements médico-sociaux.

Les axes, objectifs et actions définis dans le cadre du projet d'établissement sont pleinement imprégnés par cette démarche inclusive.

La démarche inclusive de cette année 2022, est passée aussi par la poursuite du projet de l'AELI pour la troisième année consécutive sur l'ensemble des périodes de fermeture de l'IME. Ce dispositif a donc pu faire les preuves de son efficience et a pérennisé la réponse à une réelle demande des jeunes et leur famille durant les périodes de vacances scolaires de l'Education Nationale en bénéficiant des bâtiments et des espaces de l'IME La Rencontre.

SESSAD Chant à l'Oie – Mantes la Jolie

L'activité au 31 décembre 2022 est en deça des attentes mais cela est lié au mode de décompte de l'activité qui a été modifié. Ce point a fait l'objet de discussion lors des négociations CPOM et l'association a partagé avec le financeur les difficultés d'harmonisation des décomptes d'activité dans les SESSAD qui peuvent conduire à des comparaisons erronées. Il convient d'être particulièrement vigilants sur cette question qui attend d'être clarifiée.

Au 31/12/2022, le SESSAD accueillait 49 enfants pour 54 places Les enfants ou adolescents sont âgés de 7 à 18 ans (16 filles et 33 garçons). Les enfants ou adolescents suivis sont scolarisés soit en milieu ordinaire, soit en milieu spécialisé à l'exception de deux enfants scolarisés à domicile et d'un enfant de la section TSA qui est aujourd'hui sans solution de scolarité. 11 entrants et 15 sortants sont constatés cette année. La moyenne de durée de l'accompagnement des sortants 2022 est de 4.33 années.

Les activités sont très variées et en lien avec une multiplicité de partenaires. Le service fait tout son possible pour limiter les interventions en interne et privilégier les lieux de vie des enfants et adolescents suivis malgré les difficultés de locaux rencontrées dans les lieux scolaires et les autres lieux culturels, ceci reste une vraie problématique. Cette problématique d'accès aux lieux scolaires perdure en 2022.
Malgré un contexte qui est resté compliqué en lien avec la crise sanitaire, cette année 2022 fût dynamique et dans la continuité de la mise en œuvre des changements engagés depuis 2019.

La réflexion de l'équipe sur le projet de service, initiée en 2019, a été poursuivie en 2020, année qui a vu l'aboutissement de ce travail d'élaboration collective. En 2021 et 2022 la mise en œuvre effective de ce projet de service est de mise.

Ce projet est l'occasion de positionner le SESSAD comme acteur de tout premier ordre dans l'inclusion des enfants suivis au sein de la société de façon large (école, centres de loisirs, espaces culturels…).

Le projet de service est aussi l'opportunité de réfléchir les accompagnements proposés sous l'angle du parcours via la création d'un futur dispositif IME/SESSAD. La réflexion sera poursuivie tout au long de l'année 2023 dans le cadre de l'accompagnement de l'IME Du Breuil par le CREAI.

L'attention du SESSAD CAO est également portée sur la nécessité de devoir trouver des solutions d'aval pour les enfants de la section TSA de plus de 12 ans (au vu de l'agrément de cette section). Une évolution du nombre de places de cette section et de l'agrément au-delà de cet âge semblerait venir répondre aux besoins actuellement perçus sur le territoire d'intervention du service. Un projet a été déposé en ce sens auprès de l'ARS début 2021. L'association Délos Apei 78 fait régulièrement savoir auprès du financeur son intérêt pour mettre en œuvre ce projet d'extension. Le CPOM 2023-2027 acte l'extension de l'âge d'agrément jusqu'à 20 ans.

Hôpital de Jour L'Envol – Mantes la Jolie

En 2022, 33 patients ont été admis en long séjour, 7 admissions et 3 sorties ont été constatées. La majorité des patients est accueillie à temps partiel. Le rythme des admissions s'est poursuivi malgré la vacance de poste du médecin psychiatre entre Avril et Août 2022.

L'activité de l'année 2022 reste stable. L'hôpital de jour a accueilli en 2022, 6 filles et 27 garçons. Dix enfants sont âgés de 7 à 13 ans et 23 adolescents sont âgés de 12 à 20 ans. On note une évolution significative du nombre d'enfants suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'établissement se doit de toujours pouvoir répondre à toutes les exigences des pathologies de nos patients en étant en capacité d'adapter à tout moment la prise en charge aussi bien en individuel que collectivement, en diversifiant les approches soignantes et en proposant aux enfants et aux adolescents des fonctionnements différents.

L'année 2022 a été dans la continuité des années précédentes sur différents aspects que ce soit la continuité d'une activité efficiente et explicite auprès de l'ensemble des partenaires et tutelles, la continuité de projets de soins auprès des patients et leur famille, mais aussi sur les pratiques professionnelles dans le cadre du Groupe d'Analyse des Pratiques en autres points. Ainsi l'objectif transversal sur l'ensemble des actions entreprises par l'hôpital de jour reste l'amélioration de l'équilibre de fonctionnement, de ses pratiques et actions mis en œuvre depuis quelques années.

L'établissement se doit de toujours pouvoir répondre à toutes les exigences des pathologies de nos patients en étant en capacité d'adapter à tout moment la prise en charge aussi bien en individuel que collectivement, en diversifiant les approches soignantes et en proposant aux enfants et aux adolescents des fonctionnements différents.

Dès janvier 2020, l'Hôpital de jour a pu compter sur la présence de deux médecins (psychiatre et directeur médical associatif), ce qui a impulsé une nouvelle dynamique. Malgré le départ de ce psychiatre fin mars 2022 et du Directeur médical en juin 2022, la nouvelle embauche d'un directeur médical (également psychiatre de l'HDJ) a permis de ne pas se retrouver dans une situation compliquée de vacance de poste médical, comme cela avait pu être le cas courant 2018.

Pour 2022, la direction s'engage sur différents axes de travail :

- **La mise en œuvre du nouveau projet d'établissement.**

La réécriture du projet d'établissement a été une occasion importante de stabiliser et de fédérer l'équipe autour d'objectifs communs. La mise en œuvre de la formation « rétablissement » auprès de l'ensemble de l'équipe fin 2022 a permis un changement de paradigme dans les pratiques de l'HDJ, revisitant la notion d'accompagnement sur un principe d'équité soignant/soigné et plaçant le patient dans une situation d'acteur et d'expert de ses troubles.

- **Le renforcement de l'activité des patients** :

Au 31/12/2022, nous accueillons 30 patients, au lieu de 32. Le constat est fait que l'HDJ a comblé une partie de son retard au niveau des admissions, en réalisant 7 admissions sur l'année 2022, mais que l'effort reste à poursuivre.

L'activité a augmenté de 6,9% (chiffres hors COVID) sur un an.

Par la poursuite de commissions d'admission régulières et la succession des périodes d'observation, il est visé une augmentation de l'activité pour l'année 2023 pour atteindre 32 patients. L'objectif sera aussi de nous faire encore mieux connaitre sur le secteur géographique (par des actions de communication sur nos spécificités par exemple) et de mener une étude des besoins. Par ce biais, la commission d'admission se verra sollicitée par des demandes renouvelées d'intégration de patients à l'Hôpital de jour l'Envol.

Secteur Vie Professionnelle

ESAT L'Envol – Mantes la Ville

L'année 2022 a encore été impactée par la pandémie perdure, les travailleurs handicapés et les équipes encadrantes ont encore démontré leurs grandes capacités d'adaptation pour assurer la mise en œuvre de la mission de l'ESAT et préserver la sécurité et la santé de tous.
L'ESAT a accueilli en 2022, 201 personnes soit 179,9 ETP dont 50 personnes à temps partiel, soit 30% de l'effectif. Les personnes suivies présentent pour une grande partie d'entre elles une déficience intellectuelle (93 personnes), ou un handicap psychique (66 personnes), les quelques personnes restantes présentent d'autres déficiences (dont 16 personnes autistes). La moyenne d'âge est de 37,72 ans, en léger rajeunissement par rapport à 2021 et la proportion entre les hommes (112) et les femmes (89) est stable depuis 2010. 5 personnes sont sorties de l'ESAT cette année (moyenne d'âge 59,1 ans) et 12 ont été admises (moyenne d'âge 21,8 ans). 112 personnes sont hébergées en famille et 34 en foyer collectif, 21 en foyer appartement et 34 à leur domicile personnel. 58,21 % des personnes accueillies bénéficient d'une mesure de protection juridique.

L'établissement propose à tous les usagers une organisation du travail souple, adaptable aux projets des travailleurs handicapés en tenant compte de leurs choix et aptitudes (délivrées par la médecine du travail). 155 personnes travaillent sur un seul secteur économique, 44 personnes travaillent sur plusieurs secteurs économiques. 56 personnes ont travaillé soit en équipe autonome, soit en prestation externe individuelle ou collective. 56 travailleurs ont participé au Duo Day.

L'ESAT articule le plus étroitement possible les activités éducatives et les activités de production.

Dans le cadre des missions de l'ESAT, les actions éducatives collectives et individuelles favorisent le développement des capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, indispensables aux situations collectives de travail, en fonction de l'histoire et des possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles des personnes accueillies à L'ESAT elles se déroulent sur le temps de travail.

Les activités éducatives sont animées par les professionnels du service médico-social mais également par des moniteurs d'atelier de l'ESAT, des stagiaires et le chef de service production qui mettent leurs compétences au service des travailleurs afin de diversifier les activités. Des partenaires sont aussi régulièrement sollicités pour des actions de préventions ou d'informations.

Il est important de préciser que dans chaque activité proposée des objectifs sont identifiés pour travailler des compétences transférables dans les activités économiques et la vie quotidienne comme l'esprit d'équipe, le repérage dans l'espace, l'organisation de son poste de travail, le respect, l'autonomie, la capacité de faire un choix en fonction de ses possibilités, la notion de responsabilité. Le choix des travailleurs qui participent à ces actions est fait en fonction des objectifs individuels définis dans les projets professionnels individuels.

En 2022, 196 travailleurs de l'ESAT ont suivi une ou plusieurs formations soit 1395 heures de formation dispensées.

Il est important de souligner encore une fois la bonne dynamique de l'ensemble des travailleurs handicapés et du personnel ainsi que leur professionnalisme face aux contraintes et évolutions du secteur.

L'enjeux des années à venir est la transformation du secteur médicosocial. Donner davantage de pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap en ouvrant le champ des possibles.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de transformation des ESAT un travail de collaboration avec les services du siège est à poursuivre.

La question de la revalorisation et l'évolution des métiers est toujours d'actualité et deviendra un enjeu majeur de la mise en œuvre de la transformation du secteur.

Section d'adaptation spécialisée l'Envol (SAS)- Mantes la ville et Buc

La SAS a accueilli 56 personnes tout au long de l'année 2022 réparties entre les sites de Mantes et Buc (28 hommes et 28 femmes), dont 32 personnes pour une durée inférieure à 3 mois. L'accueil temporaire permet à des personnes à domicile notamment de travailler un projet pour évoluer vers une demande de RQTH. 32 personnes vivent en famille. 12 personnes sont en liste d'attente. 34 personnes sont âgées de 18 à 24 ans et 2 ont plus de 50 ans. L'activité réalisée a été à nouveau impactée par le COVID et les difficultés de recrutement des personnels, ce qui a contraint à des périodes de fermeture non prévues.
La prise en charge à la SAS permet aux personnes accueillies de travailler divers objectifs :

- Formaliser un projet professionnel qui tienne compte des choix de la personne avec ses capacités et incapacités
- Aborder et/ou concrétiser une réorientation CDAPH : c'est à dire l'abandon du statut de travailleur (retraite, inaptitude,)
- Travailler sur les traits fondamentaux de la personnalité (l'introversion/l'extraversion, la stabilité émotionnelle/anxiété, l'hostilité/bienveillance, l'affirmation de soi forces/faiblesses, les aptitudes cognitives…). L'ensemble des dimensions de la personnalité qui permettent à la personne d'être acteur de ses choix.

Ces objectifs sont adaptés aux personnes tout au long de leurs parcours dans le cadre du projet individuel personnalisé.

Le premier semestre a encore été impacté par la pandémie et a exigé des professionnels et personnes accompagnées de s'adapter en permanente aux gestes barrières, aux règles de fonctionnement dans les établissements et au port du masque.

La politique RH de l'association facilite les mobilités internes des salariés venant d'autres établissements de l'association, cette année l'éducatrice de la SAS de Buc qui a pris ses fonctions en octobre 2022 venait du PAT.

Le travail sur l'évolution du cahier des charges des SAS n'a pas été réalisé avec le département et l'ARS il est inscrit au nouveau CPOM 2023 2027.

Dans un contexte de réflexion sur la transformation des ESAT il est important de rappeler que la SAS est un service qui facilite les transitions à l'entrée et à la sortie de l'ESAT et peut permettre d'éviter les ruptures de parcours.

ESAT Jean Pierrat - Buc

Au 31 décembre 2022, l'effectif accueilli est de 154 personnes pour 142.70 ETP. 31 personnes sont à temps partiel, soit environ 20% de l'effectif total. 15 sorties et 15 admissions ont été prononcées. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 37,86 ans, en légère augmentation par rapport à 2021. Les personnes accueillies présentent majoritairement une déficience intellectuelle (75 personnes) et le nombre de personnes en situation de handicap psychique reste stable (41 personnes). La répartition hommes/femmes est équilibrée (65 femmes et 89 hommes). L'ancienneté moyenne à l'ESAT est de 11,49 ans. Les activités médico-sociales ont représenté 2194 heures en interne ou en externe et ont concerné 419 places de formation, en forte augmentation par rapport à l'année dernière. Les formations professionnelles ont représenté 116 heures et 21 travailleurs. Concernant les activités de production et outre les activités habituelles, 32 personnes sont en mise à disposition dans 17 entreprises extérieures pour un total de 3653 heures de prestations hors établissement. 2 personnes sont en insertion en milieu ordinaire. L'année 2022 a été marquée par 7 départs de salariés dont 2 cadres de direction (déménagement en province), puis de 3 personnes en longue maladie. Ce qui a fortement impacté l'organisation de l'établissement et l'accompagnement proposé aux travailleurs.
Néanmoins, ces différents départs sont une opportunité pour repenser notre organisation et les métiers à développer face au décret de la transformation des ESAT et proposer un accompagnement dans une démarche de logique inclusive aux travailleurs.

En 2022 l'ESAT a poursuivi, les transformations et réalisations permettant la continuité de la qualité de l'accompagnement et du service rendu à la personne accueillie comme au client économique :

- Par la gestion de la crise sanitaire face au COVID 19 (Investissement en matériel, formations, procédures, communication, liens permanents avec les travailleurs et familles et suivi du PCA).
- Par les transformations et travaux réalisés (bureaux, ateliers, salle informatique…) afin de permettre un meilleur accueil, de meilleures conditions de travail ainsi qu'un outil de production plus moderne et plus performant.
- Par la qualité de l'accompagnement réalisé par les équipes de l'ESAT sur les accompagnements sociaux, médico-sociaux et psychologiques, sur les apprentissages professionnels, sur les formations, sur la sensibilisation à la sécurité à l'hygiène et aux problématiques sanitaire, sur les bilans de compétences et sur les projets personnalisés d'accompagnement.

Foyer d'Hébergement Les Cordeliers – Mantes la Jolie

Le foyer accueillait au 31/12/2022, 74 personnes pour une capacité de 81 places. 38 résidents sont accueillis au foyer central (26 hommes et 12 femmes) et 36 résidents sont accueillis au service appartement (15 hommes et 21 femmes). 22 séjours d'accueil temporaire ont été organisés. L'activité réalisée est légèrement inférieure à l'objectif CPOM mais remonte de 1% par rapport à 2021. L'âge moyen des résidents accueillis au foyer central est de 39 ans et au foyer appartement, il est de 39 ans également. La population accueillie poursuit son rajeunissement. 4 admissions ont été prononcées au service foyer pour 8 sorties et 4 admissions au service appartement pour 4 sorties.

90% des personnes accueillies travaillent en milieu protégé, 1% en milieu ordinaire et 9% sont en cessation d'activité. 20.2% sont à temps partiel ce qui nécessite de revoir l'organisation afin de répondre aux nouveaux besoins des résidents.

Le service médical du foyer a réalisé 1101 consultations médicales en 2022 pour l'ensemble des résidents (soit 14 à 15 consultations annuelles par résident.

La tendance d'un vieillissement des personnes accueillies au service Foyer est moins prégnante aujourd'hui suite à l'aboutissement de plusieurs projets de réorientation en 2021 et 2022. Un rajeunissement du public accueilli sur les deux services est aujourd'hui observé suite à la multiplication des candidatures issues du secteur de l'enfance et notamment de l'Aide sociale à l'enfance.

La dynamique des parcours caractérisée par la consolidation des passerelles entre les services et établissements du Pôle habitat et vie sociale, le développement de l'accession à un logement autonome, et la réflexion en cours sur la transformation de l'offre auront certainement un impact sur l'âge des personnes accueillies au sein du foyer d'hébergement dans les années à venir.

Au cours de l'année 2022, le travail en équipe de direction et en transversalité sur le Pôle s'est poursuivi, nous permettant ainsi de :

- Consolider les missions managériales des cadres ;
- Suivre et travailler sur les plans d'action des Projets d'établissement par l'intermédiaire de groupes de travail ;
- Travailler sur des ajustements dans notre organisation afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées ;
- Réactualiser les fiches de poste des professionnels du SAVS (intégré au Pôle le 1er juillet 2021) pour repréciser les missions et le périmètre d'intervention de chacun.

En 2023, nous poursuivrons nos actions sur les axes de travail suivants :

- **La consolidation de la dynamique de parcours** des personnes accompagnées en poursuivant le développement du travail en partenariat et en réseau par l'intermédiaire de l'équipe de coordination ; équipe composée aujourd'hui de quatre coordinatrices de parcours. Une priorité sera donnée aux partenaires du secteur enfance, et notamment de l'Aide sociale à l'enfance.
- **La poursuite du développement de l'autodétermination** des personnes accueillies en optimisant les modalités de notre accompagnement et en adaptant au mieux notre fonctionnement. Les deux nouveaux projets transverses mis en place sur le Pôle en 2022 (projet citoyenneté et projet culture) ont favorisé l'accessibilité à la vie citoyenne et la participation active des personnes accompagnées sous plusieurs aspects ; ils se poursuivront et se développeront en 2023.
- **La poursuite de la réflexion sur la transformation de l'offre d'habitat** dans une démarche inclusive avec le soutien d'un cabinet de consultants pour travailler sur deux premiers livrables : un **cahier des charges** précis du projet pour présentation et validation du projet par le Conseil Départemental (projet de création d'un EANM) et des **grilles d'évaluation** adaptées à ce nouveau dispositif.

  Ce travail va nous permettre également de réfléchir au développement d'un service d'accueil en journée, dans le prolongement de l'Accueil de jour actuel du foyer de vie.
- **La poursuite du projet nutrition** du Pôle pour améliorer la convivialité des repas et mieux sensibiliser les personnes accueillies sur l'équilibre alimentaire, afin de veiller à leur santé et leur bien-être, et travailler à son déploiement sur l'Association DELOS sous l'impulsion du Directeur médical ;
- **La poursuite de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie** des personnes accueillies par la programmation de travaux et l'achat de mobilier adapté et confortable, dans l'attente de l'avancée du projet de transformation de l'offre ;
- **La poursuite de la mutualisation des ressources et moyens** des établissements du Pôle pour faciliter la création de nouvelles opportunités, perspectives et solutions (développement de « séjours de répit » pour les résidents du Pôle…)
- **La poursuite de la consolidation de la mission managériale de l'équipe de direction** en y intégrant la nouvelle cheffe de service du foyer de vie recrutée en fin d'année et qui prendra ses fonctions le 1er février 2023, et en axant le travail sur les modalités d'accompagnement aux changements dans le cadre du projet de transformation de l'offre.
- **L'élaboration d'un plan de communication efficace** afin de mieux informer, de valoriser nos dispositifs, et de développer le partenariat et le travail en réseau.

Foyer de Vie Pierre Delomez – Breuil-Bois-Robert

Le foyer a accueilli à l'internat en 2022, 17 femmes et 19 hommes et à l'accueil de jour 2 femmes et 4 hommes. 11 séjours temporaires ont été organisés sur la nouvelle place d'accueil temporaire. La moyenne d'âge des personnes accueillies est de 43 ans à l'internat et 32 ans à l'externat. Quatre résidents ont plus de 60 ans, le plus âgé a 73 ans. L'activité reste soutenue et largement en phase avec les objectifs CPOM. Les sorties en famille se font plus rares en raison du vieillissement des familles et des résidents. A noter, aucune sortie et admission en 2022 sur l'hébergement et une admission en accueil de jour (surcroit d'activité).

L'établissement assure le suivi médical de l'ensemble des résidents au moyen d'un plan de soins personnalisé. 411 consultations ont été réalisée en 2022 soit une moyenne de 11,4 visites par résident.

Au cours de l'année 2022, le travail en équipe de direction et en transversalité sur le Pôle s'est poursuivi, nous permettant ainsi de :

- Consolider les missions managériales des cadres ;
- Suivre et travailler sur les plans d'action des Projets d'établissement par l'intermédiaire de groupes de travail ;
- Travailler sur des ajustements dans notre organisation afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées ;
- Réactualiser les fiches de poste des professionnels du SAVS (intégré au Pôle le 1er juillet 2021) pour repréciser les missions et le périmètre d'intervention de chacun.

En 2023, nous poursuivrons nos actions sur les axes de travail suivants :

- **La consolidation de la dynamique de parcours** des personnes accompagnées en poursuivant le développement du travail en partenariat et en réseau par l'intermédiaire de l'équipe de coordination ; équipe composée aujourd'hui de quatre coordinatrices de parcours. Une priorité sera donnée aux partenaires du secteur enfance, et notamment de l'Aide sociale à l'enfance.
- **La poursuite du développement de l'autodétermination** des personnes accueillies en optimisant les modalités de notre accompagnement et en adaptant au mieux notre fonctionnement. Les deux nouveaux projets transverses mis en place sur le Pôle en 2022 (projet citoyenneté et projet culture) ont favorisé l'accessibilité à la vie citoyenne et la participation active des personnes accompagnées sous plusieurs aspects ; ils se poursuivront et se développeront en 2023.
- **La poursuite de la réflexion sur la transformation de l'offre d'habitat** dans une démarche inclusive avec le soutien d'un cabinet de consultants pour travailler sur deux premiers livrables : un **cahier des charges** précis du projet pour présentation et validation du projet par le Conseil Départemental (projet de création d'un EANM) et des **grilles d'évaluation** adaptée à ce nouveau dispositif.
  Ce travail va nous permettre également de réfléchir au développement d'un service d'accueil en journée, dans le prolongement de l'Accueil de jour actuel du foyer de vie.
- **La poursuite du projet nutrition** du Pôle pour améliorer la convivialité des repas et mieux sensibiliser les personnes accueillies sur l'équilibre alimentaire, afin de veiller à leur santé et leur bien-être, et travailler à son déploiement sur l'Association DELOS sous l'impulsion du Directeur médical ;
- **La poursuite de l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie** des personnes accueillies par la programmation de travaux et l'achat de mobilier adapté et confortable, dans l'attente de l'avancée du projet de transformation de l'offre (notamment la réfection des salles d'eau des unités de vie et de 10 chambres) ;
- **La poursuite de la mutualisation des ressources et moyens** des établissements du Pôle pour faciliter la création de nouvelles opportunités, perspectives et solutions (développement de « séjours de répit » pour les résidents du Pôle…) ;
- **La poursuite de la consolidation de la mission managériale de l'équipe de direction** en y intégrant la nouvelle cheffe de service recrutée qui prendra ses fonctions le 1er février 2023 et en axant le travail sur les modalités d'accompagnement aux changements dans le cadre du projet de transformation de l'offre.
- **L'élaboration d'un plan de communication efficace** afin de mieux informer, de valoriser nos dispositifs, et de développer le partenariat et le travail en réseau.

Foyer d'Hébergement Résidence Villa du Cèdre – Versailles

Au 31/12/22, le foyer accueillait 53 personnes : 35 en chambre individuelle, 5 en studio et 6 en couple en appartement de type F2 + 7 personnes en appartement extérieur (5 en studios et 2 dans un F3). L'activité réalisée en 2022 et conforme aux objectifs du CPOM. Trois entrées et trois sorties (dont un décès) ont été constatées en 2022. Les personnes accueillies présentent majoritairement un handicap mental. L'âge moyen est de 43 ans et la répartition par sexe est de 25 femmes, 28 hommes. La plupart des résidents travaillent dans 10 ESAT différents (8 ESATdes Yvelines et 2 ESAT des Hauts de Seine). 51 personnes travaillent en milieu protégé, 1 personne travaille en milieu ordinaire et 1 personne est en recherche d'emploi. 36 personnes travaillent à temps complet et 17 personnes sont à temps partiel (dont 2 sont également accueillies au SAJ), ce qui nécessite une organisation particulière la journée pour le foyer.

L'accompagnement à la santé est de plus en plus important, en lien avec le vieillissement des personnes accompagnées :

- 90 consultations généralistes
- 163 consultations spécialistes
- 418 +/- consultations médicales et paramédicales (psychiatre, psychologue, kinésithérapeute, orthophonie, orthoptie, ostéopathie, pédicure, radiologie, vaccins)
- 7 passages aux urgences
- 8 hospitalisations

En 2022, l'écriture du projet d'établissement a mobilisé l'équipe sur les enjeux de transformations qui avaient été énoncés fin 2021. Cela nous amène à passer d'une logique de prise en charge tout hôtelière de la personne à des modalités d'accompagnements visant une plus grande autonomie, à l'autodétermination et à penser la démarche inclusive tant en interne qu'en externe. Cette nouvelle exigence met en lumière un changement de paradigme nécessitant une anticipation sur les enjeux qui attendent le secteur et nous invite de revoir l'organisation du travail pour qu'elle corresponde aux besoins du public accueilli selon les critères objectifs.

Pour cela un certain nombre d'actions ont été mises en place et nous mobilisons les ressources des résidents afin de les rendre encore plus acteurs de leur projet, en repensant de nouvelles modalités d'accompagnement en lien avec l'évolution de la population accueillie et être en phase avec les nouvelles politiques publiques.

L'expérimentation accompagnée par l'équipe éducative ou par la pair aidance nous parait être un bon moyen pour la personne de s'approprier ou de se réapproprier son parcours de vie fût-il exclusivement institutionnel. Un défi pour les équipes et un challenge pour la direction.
Nous avons proposé pour cela :

- De ne plus dépendre chaque mois de la mise à disposition de leur argent par le foyer mais d'avoir une carte de retrait ;
- De laver seul leur linge ;
- Pour ceux et celles qui sont en studio ou appartement au sein de foyer de faire 1 à 2 fois par semaine leur menu, de faire leurs courses et de préparer leurs repas ;
- Pour un certain nombre de gérer seul leur prise de traitement après avis de l'infirmière et du médecin psychiatre.

Nous constatons que les résidents sont demandeurs et qu'ils s'investissent pleinement dans ce mouvement.
Il faut former l'équipe sur les enjeux liés à ce nouveau mode de travail, afin de sortir du modèle traditionnel de l'accompagnement basé sur des temps collectifs importants, afin d'assouplir le poids du collectif et permettre aux résidents de maintenir leur compétence et de développer ou découvrir d'autres compétences.

Au-delà de ce qui est engagé dans cette transformation de l'offre, demeure la problématique du vieillissement des personnes en situation de handicap qui nous interpelle sur deux points :

- La question de l'orientation et des difficultés de trouver des places pour les résidents dont l'âge et/ou leur état physique et psychique ne permettent pas leur maintien au sein de la résidence
- La nécessité de continuer à former l'équipe éducative sur les enjeux liés au vieillissement et son impact sur le rythme de vie des résidents. La formation du personnel éducatif reste d'actualité et nous souhaitons continuer la dynamique de la formation collective.

Compte tenu du problème de l'orientation des résidents nous pensons judicieux de réfléchir sur une éventuelle transformation de quelques places du foyer d'hébergement en foyer de vie.

Service d'Accompagnement à la vie Social La Rencontre – Versailles

Conformément à son agrément, le SAVS accueille des adultes Conformément à son agrément, le SAVS accueille des adultes porteurs de déficiences intellectuelles et / ou avec des troubles psychiques avec ou sans handicap associé dont la réalisation du projet de vie nécessite un soutien.

L'implantation du SAVS sur la commune de Versailles proche de la gare et des bus reste très accessible pour les personnes accueillies. La plupart des bénéficiaires ont une connaissance des transports et des trajets qu'ils prennent au quotidien. Ils identifient rapidement la gare de Versailles-Chantiers pour se rendre au SAVS.

Le SAVS s'inscrit dans leur parcours de vie et les projets se construisent avec les bénéficiaires sur les axes de l'accès à l'emploi, le logement, les démarches administratives, la vie quotidienne et la santé.

Le SAVS a un agrément pour accompagner des personnes adultes en situation d'handicap ayant des troubles psychiques et/ou de la déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. Même si le nombre de personne présentant des troubles psychiques est toujours en augmentation (61 %), le SAVS accompagne depuis 2022 des adultes ayant un diagnostic TSA et cérébrolésés.

L'équipe éducative composée de 4 accompagnateurs se stabilise, même si durant l'année un salarié est parti sur la période d'essai et un éducateur spécialisé est arrivé dans le cadre du dispositif interne à l'association « Vis ma vie »), dès octobre 2022. Bien que l'équipe ne soit pas au complet, elle se mobilise avec dynamisme.

2022 a été une année de continuité dans la réorganisation du travail. Mise en place des réunions hebdomadaires dont l'objectif est l'évaluation ou la réévaluation des suivis des projets des personnes afin que l'accompagnement prenne sens pour les professionnels. Ce qui a impulsé des rencontres avec les partenaires du médico-social et du sanitaire pour mieux coordonner les parcours des bénéficiaires.

Ces espaces de réunion permettent également de mettre à l'ordre du jour la commission d'admission pour les nouvelles demandes.

Des temps hebdomadaires sont organisés pour les premiers rendez-vous d'admission qui se font en présence de la chef de service et de la psychologue. Ce moment d'échange et de rencontre apporte une première évaluation de la situation de la personne. Ce qui va dégager une partie des axes d'accompagnement qui définiront les projets coconstruits avec le bénéficiaire et seront formalisés par la suite dans le document individuel d'accompagnement.

Au cours de l'année 2022, 127 demandes reçues - 34 admissions réalisées – 43 personnes sont entrées dans le processus d'admission. 97 personnes (58 hommes et 39 femmes) ont été accompagnées au cours de l'année 2022 dont 8 ont plus de 60 ans.

61% des personnes accompagnées présentent un handicap psychique, 56 personnes sont sans emploi et 6 sont en retraite. Les domaines d'accompagnement sont très variés : vie quotidienne, administratif, emploi, santé, logement…

Bien que l'équipe se soit renforcée en 2022, elle n'est toujours pas à son effectif prévu. Au 31 décembre sur les six postes budgétés quatre étaient pourvus dont un par une personne en alternance. Malgré cette carence au sein de l'équipe éducative, l'activité se maintient avec des entrées et des sorties et chaque personne bénéficie d'une continuité d'accompagnement. L'équipe cadre, la psychologue, l'équipe éducative ainsi que le secrétariat sont toujours mobilisées et actives pour pérenniser les actions menées durant l'année 2022.

Malgré un contexte institutionnel difficile nécessitant un effort considérable pour réorganiser le travail et maintenir le lien avec les personnes accompagnées, l'équipe reste mobilisée et les efforts se déploient pour répondre à toutes les situations qui se présentent. Dans la réorganisation du travail, la psychologue et la cheffe de service prennent part à ce travail et participent de façon active et effective en mettant leur compétence au service d'un projet collectif.

L'objectif de cette fin d'année a été de :

- ✓ Inscrire le SAVS dans le pôle « habitat et accompagnement social » permettant une fluidité de parcours et répondre aux demandes des bénéficiaires du service ;
- ✓ Remettre en place les réunions de projet et de fonctionnements les mardis matin ;
- ✓ Evaluer ou réévaluer les projets d'accompagnements afin de déterminer un renouvellement ou une fin de prise en charge au SAVS ;
- ✓ Formaliser les écrits professionnels dans le souci d'une co-construction des projets d'accompagnement ;
- ✓ Développer les visites à domicile pour un accompagnement de proximité et proposer des activités collectives pour lutter contre le repli et l'isolement des bénéficiaires ;
- ✓ Réorganiser le temps de travail avec ouverture des samedis, les admissions pour augmenter l'activité du SAVS.

Enfin, les difficultés de recrutement restent toujours importantes et préoccupantes et mettent en lumière le manque d''attractivité des métiers du médico-social en général et plus particulièrement, les métiers d'éducateur spécialisé ou de CESF.

Service d'Accompagnement à la vie Sociale L'Envol – Mantes la Jolie

Le SAVS l'Envol se situe 2, rue François Truffaut en centre-ville de Mantes la Jolie, proche des gares SNCF de Mantes la Jolie et de Mantes la Ville.

Conformément à son agrément, le SAVS accueille des adultes porteurs de déficiences intellectuelles et / ou avec des troubles psychiques avec ou sans handicap associé dont la réalisation du projet de vie nécessite un soutien.

Le service a accompagné 145 personnes (86 hommes et 59 femmes) au cours de l'année 2022, en augmentation par rapport à 2021. 39 admissions ont été prononcées sur 112 demandes, ce qui fait un taux de retour encore faible en raison de la difficulté pour le public accueilli à s'engager dans une demande d'aide et de soutien. Le public accueilli présente des parcours complexes avec des troubles psychiques et des troubles du spectre de l'autisme.

Sur 69 personnes entrées dans le processus d'admission, seules 39 personnes se sont inscrites et maintenues, après la période d'évaluation, dans un accompagnement ce qui a permis au SAVS de confirmer leur suivi auprès de la MDPH.

Suite à l'intégration du SAVS au Pôle hébergement en juillet 2021, l'objectif principal était d'inclure les professionnels dans les actions du Pôle et le développement du travail en transversalité initiés depuis 2020 au sein des deux services habitats.

L'objectif était en effet de consolider la mutualisation des moyens et ressources et de repenser l'organisation et le fonctionnement du Pôle en vue de :

- Améliorer la qualité de l'accompagnement
- Répondre aux nouveaux besoins identifiés
- Faciliter et consolider le parcours des personnes accompagnées
- Rendre ce Pôle attractif pour les professionnels du secteur grâce à la valorisation et au développement des compétences
- Développer les opportunités de mobilité des professionnels

L'ensemble des actions réalisées au SAVS au cours de l'année 2022 a permis d'amorcer de nombreux changements sur les thématiques suivantes :

➢ **RH et environnement de travail :**

✓ Création d'un poste de **coordinateur de parcours** (transformation d'un poste de travailleur social)

✓ Arrivée d'une **neuropsychologue** en septembre 2022 (après un an de vacance de poste)

✓ **Mobilité interne** : arrivée d'une professionnelle du service habitat puis départ du service dans la même année suite à sa prise de poste en tant que coordinatrice de parcours au sein du Foyer d'hébergement les Cordeliers

✓ Réactualisation des **fiches de poste**

✓ **Réaménagement des locaux** professionnels pour favoriser le travail en équipe et améliorer les espaces pour les entretiens individuels et les ateliers collectifs

➢ **Organisation et fonctionnement du service :**

✓ Sensibilisation de l'équipe sur la déclaration des **événements indésirables** et participation à la commission d'analyse des FEI commune au Pôle

✓ Travail de réflexion et d'information à destination des personnes accompagnées concernant la **mise en place d'un CVS ou d'un groupe d'expression**

✓ Intégration du SAVS dans les activités communes au Pôle

➢ **Organisation de l'accompagnement :**

✓ Arrêt de la double référence et mise en place de la référence unique, sauf pour les situations complexes

✓ Redéfinition des périodes constituant les différentes phases de l'accompagnement au SAVS

✓ Clarification des axes d'accompagnement

✓ Suivi plus rigoureux des échéances pour les écrits à transmettre à la MDPH et qui rythment l'accompagnement, notamment les projets personnalisés.

✓ Clarification de la procédure de sortie des effectifs en cas de non-adhésion de la personne

✓ Augmentation du nombre de visites à domicile au détriment des entretiens réalisés dans les bureaux

✓ Remobilisation des professionnels sur des modalités d'accompagnement éducatives (redonner une priorité à l'accompagnement de la personne)

✓ Développement des ateliers sur des thématiques plus diversifiées.

Au cours de l'année 2022, le travail en équipe de direction et en transversalité sur le Pôle s'est poursuivi, nous permettant ainsi de :

- Consolider les missions managériales des cadres ;
- Suivre et travailler sur les plans d'action des Projets d'établissement par l'intermédiaire de groupes de travail ;
- Travailler sur des ajustements dans notre organisation afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées ;
- Réactualiser les fiches de poste des professionnels du SAVS (intégré au Pôle le 1er juillet 2021) pour repréciser les missions et le périmètre d'intervention de chacun.

En 2023, nous poursuivrons nos actions sur les axes de travail suivants :

- **La consolidation de la dynamique de parcours** des personnes accompagnées en poursuivant le développement du travail en partenariat et en réseau

par l'intermédiaire de l'équipe de coordination ; équipe composée aujourd'hui de quatre coordinatrices de parcours. Une priorité sera donnée aux partenaires du secteur enfance, et notamment de l'Aide sociale à l'enfance.

- **La poursuite du développement de l'autodétermination** des personnes accueillies en optimisant les modalités de notre accompagnement et en adaptant au mieux notre fonctionnement. Les deux nouveaux projets transverses mis en place sur le Pôle en 2022 (projet citoyenneté et projet culture) ont favorisé l'accessibilité à la vie citoyenne et la participation active des personnes accompagnées sous plusieurs aspects ; ils se poursuivront et se développeront en 2023.
- **La poursuite de la réflexion sur la transformation de l'offre d'habitat** dans une démarche inclusive avec le soutien d'un cabinet de consultants pour travailler sur deux premiers livrables : un **cahier des charges** précis du projet pour présentation et validation du projet par le Conseil Départemental (projet de création d'un EANM) et des **grilles d'évaluation** adaptées à ce nouveau dispositif.
  Ce travail va nous permettre également de réfléchir au développement d'un service d'accueil en journée, dans le prolongement de l'Accueil de jour actuel du foyer de vie.
- **La poursuite du projet nutrition** du Pôle pour mieux sensibiliser les personnes accueillies sur l'équilibre alimentaire, afin de veiller à leur santé et leur bien-être, et travailler à son déploiement sur l'Association DELOS sous l'impulsion du Directeur médical ;
- **La poursuite de la mutualisation des ressources et moyens** des établissements du Pôle pour faciliter la création de nouvelles opportunités, perspectives et solutions, mais également pour faciliter les échanges et les rencontres par la poursuite des projets d'activité transverses. L'impact positif de la participation à ces activités socialisantes suppose de réfléchir au redéploiement du budget du SAVS pour une augmentation de la ligne dédiée à l'accompagnement éducatif limitée aujourd'hui à 1000€ annuel ;
- **La poursuite de la consolidation de la mission managériale de l'équipe de direction** en y intégrant la nouvelle cheffe de service recrutée qui prendra ses fonctions au foyer de vie Pierre Delomez le 1er février 2023 et en axant le travail sur les modalités d'accompagnement aux changements dans le cadre du projet de transformation de l'offre.
- **L'élaboration d'un plan de communication efficace** afin de mieux informer, de valoriser nos dispositifs, et de développer le partenariat et le travail en réseau.

Service d'Accueil de jour La Rencontre - Versailles

Le SAJ offre à des adultes en situation de handicap un lieu d'accueil et de socialisation sur un temps modulable. 28 personnes ont été accueillies en 2022, dont 3 nouvelles admissions vivant principalement chez leurs parents. L'activité réalisée est conforme aux objectifs CPOM.

Commentaire sur l'accueil et l'admission

En 2022, 9 personnes ont fait une demande d'admission. Sur cet ensemble 3 personnes ne sont pas allées au bout de la démarche, 3 ont été admises, 2 sont en liste d'attente et 2 leurs dossiers en en attente de passage en commission d'admission.

Nous constatons cependant, que le temps d'attente avant de pouvoir obtenir une place est un réel problème pour la quasi-totalité des demandes et que le fait de ne pas pouvoir obtenir l'assurance d'une prise en charge à temps plein est un sujet très préoccupant pour les familles.

Les demandes pour une prise en charge à temps plein émanent de familles monoparentales ou de celles dont les deux parents travaillent.

Par ailleurs, sur les 13 notifications d'orientation adressées directement par la MDPH au SAJ, 12 n'ont pas données suites aux propositions de rencontres que nous proposons. En effet, cela ne correspond pas aux attentes de la plupart de ces personnes.

Chaque demande est étudiée et les personnes sont reçues en entretien par la coordonnatrice du SAJ et la psychologue si elles le souhaitent.

Orientation des personnes accueillies

L'ailleurs et l'après S.A.J sont au centre des problématiques rencontrées par les personnes que nous recevons et leurs familles. Il est extrêmement complexe, compte tenu du peu de places en accueil temporaire et des listes d'attente, de mettre en œuvre des stages de découvertes dans des établissements d'hébergement (foyer de vie principalement), afin de familiariser les personnes accueillies à un autre mode de vie, que celui que représente la cellule familiale.

L'accueil temporaire est une formule très intéressante pour les familles et les personnes qui ont encore du mal à se faire à l'idée d'une séparation engendrée par une admission en foyer. La séparation est souvent douloureuse, voire inenvisageable. Il est donc nécessaire de faire un travail conjoint auprès de la personne, de ses parents et parfois de ses proches (fratrie principalement).

Il est à noter que l'orientation d'une personne du service vers un autre établissement est corrélée au départ d'un résident dans un des foyers pressentis. Les départs de foyers sont de deux ordres : soit une réorientation, soit le décès d'usagers. Cette situation ne permet pas d'avoir une vision à court ou moyen terme sur les sorties au niveau du service.

Parmi les 25 personnes présentes au 31 décembre 2022, 1 personne est engagée dans un processus de réorientation en foyer de vie, sans qu'aucune date d'admission possible ne soit annoncée. Cinq familles de personnes accueillies sont dans cette démarche d'orientation en foyer de vie.
Au total, sur l'année 2022, le service aura accompagné 28 personnes pour une capacité de 18 places et accueilli 13 personnes pour des stages de découverte et un groupe de 4 jeunes tout au long de l'année à raison d'une demi-journée par semaine en partenariat avec un IME.

Le travail avec les familles

L'équipe du SAJ est en lien avec les familles quasi quotidiennement par le biais d'un cahier de liaison et lorsque cela s'avère nécessaire en contactant directement les familles par mail ou par téléphone.
Au-delà de ce quotidien, nous rencontrons à minima 1 fois par an chaque famille lors de la réactualisation du projet de la personne.
Les familles peuvent également rencontrer à leur demande les membres de l'équipe.

Vers une démarche inclusive

Les personnes que nous recevons ne peuvent pas toutes certes intégrer le monde du travail, mais il n'en demeure pas moins qu'elles ont des capacités d'autonomie dans la vie quotidienne (déplacements en transport en commun, achats…).
Cette autonomie acquise laisse à penser qu'il est possible de s'inscrire dans la vie de son quartier et autour du SAJ. Pour ce faire, nous avons développé de nouvelles activités, afin de permettre à certaines personnes accueillies de faire des recherches sur les différentes activités et commerces, de développer ou de renforcer des capacités telles l'utilisation des transports en commun, l'entretien de son espace de vie…

Descriptif des problématiques rencontrées

Trois problématiques émergent au niveau du SAJ :
En premier lieu, il s'agit de celle de l'orientation. En effet, comme il est déjà mentionné dans le bilan, l'orientation dans d'autres structures dépend essentiellement des places disponibles. Or celles-ci demeurent relativement rares d'une part, et d'autre part, certains établissements ne font pas d'admission avant 40 ans, ce qui limite le champ du possible pour des personnes n'ayant pas atteint cet âge.
En second lieu vient celle des demandes d'admission. Les demandes émanent d'IME ou d'autres CAJ. Dans la plupart des cas, il est demandé par les familles de pouvoir bénéficier d'un accueil à temps plein. La limitation de l'accueil à temps plein à 20% de l'effectif ne permet pas de répondre aux besoins.
Une nouvelle problématique apparue durant l'année 2021 concerne des demandes d'accompagnements spécifiques pour des personnes présentant des troubles du spectre autistique.
La dynamique institutionnelle mise en œuvre depuis la création du SAJ perdure, tout en évoluant au fil des départs et arrivées de nouveaux éducateurs. Nous avons pu observer des demandes émergées avec l'arrivée de nouvelles personnes accueillies plus jeunes et qui aspirent à avoir une vie quasi ordinaire notamment par le logement. Il nous parait important de prendre en compte ces demandes et de pouvoir y apporter des réponses concrètes. Les familles se mobilisent en ce sens mais ne trouvent pas forcément les réponses. Dans cette optique, il nous semblerait important de pouvoir créer un groupe de travail élargi comprenant des personnes accueillies en CAJ, des parents, des représentants associatifs, et des professionnels, afin de faire des propositions aux décideurs.
Cette conclusion écrite pour le rapport d'activité 2020 est toujours d'actualité. Elle est renforcée par le travail mené lors de la rédaction du nouveau projet de service qui est orienté vers la démarche inclusive. Ce projet a été mis en œuvre en 2022 et sera travaillé durant les 4 prochaines années.

Secteur Habitat et Soins « Pôle Autisme »

Foyer d'Accueil Médicalisé L'Orée des Bouleaux - Limay

Le FAM de l'Orée des Bouleaux accueillait au 31/12/22, 40 résidents pour 40 places autorisées 9 femmes et 31 hommes), 36 en internat et 4 en externat. 5 résidents sont âgés de plus de 45 ans. L'âge moyen des résidents est de 34 ans. L'activité réalisée est en conformité avec les objectifs du CPOM. 2 entrées et 2 sorties ont été réalisées en 2022.
Le projet d'établissement est fondé sur :

- L'acquisition, la confirmation et le développement de l'autonomie des résidents dans la satisfaction des besoins de la vie courante.
- Le développement de l'aptitude à la communication, soit par les moyens courants, soit par les moyens de substitution.
- L'amélioration de l'aptitude à la vie sociale.
- Les valeurs s'appuient sur le principe de placer le résident au centre du dispositif. Ceci a pour conséquence d'adapter, au maximum des moyens, l'organisation aux besoins des personnes accueillies.
- Le principe d'une prise en charge individualisée est la ligne directrice de l'action. Dans ce travail, un large partenariat avec les familles est recherché.

Le FAM « Orée des Bouleaux » dispose à ce jour de salariés formés majoritairement à la sémiologie de l'autisme, TEACCH, ABA, PECS, supervisés deux fois par mois avec l'utilisation de l'EPO, outil rarement utilisé chez les adultes sur le territoire national, voire même chez les enfants et adolescents.
Après 2 années particulières (2020, 2021) fortement impactées par la pandémie, les résidents ont quasiment recouvré une vie normale.
En effet, l'organisation « d'avant COVID », est à nouveau présente, avec quelques aménagements souhaités par les professionnels.
Toutefois, cette crise sanitaire a peu impacté le FAM, sur les vacances de postes et notre difficulté à recruter du personnel diplômé. Cela reste encore très fragile et instable. Nous devons demeurer vigilants mais l'Orée des Bouleaux a su faire face à cet épisode sans trop de dommages, comparé au FAM de Plaisir.
Nous arrivons plus facilement à fidéliser le personnel et à recruter des professionnels qualifiés. Le nombre d'embauches cette année est supérieur au nombre de départs. L'ancienneté des salariés

progresse et les personnels non formés partent en formations qualifiantes.

Impacts :

- Encore des recours à des CDD, que nous arrivons à fidéliser sur de longs remplacements.

Socles :

- Les formations en lien avec les RBPP, ont été engagées, comme convenu.
- Maintenir les formations, partager une culture commune de l'autisme, augmenter les méthodes et outils adaptés aux personnes accueillies, demeurent un levier fondamental de progression professionnelle et d'investissement.
- Ajoutons à cela, les supervisions pour PECS et TEACCH qui cimentent les pratiques individuelles mais surtout collectives.
- Le FAM « L'Orée Des Bouleaux » dispose à ce jour de salariés formés à la sémiologie de l'autisme, mais aussi à TEACCH, ABA, PECS, pour un grand nombre d'entre eux, supervisés deux fois par mois, avec l'utilisation de l'EPO ; outil d'évaluation rarement utilisé chez les adultes sur le territoire national, voire même chez les enfants et adolescents. Nous sommes donc en totale correspondance avec les RPPB de la HAS.
- Un nouveau projet d'établissement est écrit et finalisé depuis septembre 2022. Sa présentation aux différentes instances associatives pour validation, est en cours.
- La mise en conformité des outils de la loi 2002-2 est à l'œuvre et fera partie d'une réflexion associative, probablement accompagnée d'une qualiticienne.

Objectifs à courts moyens termes :

- ⇨ Maintenir le niveau de formations et supervisions et ainsi continuer à croitre en technicité, voire en expertise.
- ⇨ Répondre aux recrutements par la montée en compétences des professionnels déjà présents. Cette orientation est une des réponses possibles au turn-over et à la perte des savoirs.
- ⇨ Fidélisation du vivier des CDD qui sont potentiellement les recrues de demain en CDI.
- ⇨ Continuer à dynamiser positivement les équipes sur la qualité du travail accompli.
- ⇨ Moderniser les outils d'accompagnement en intégrant plus de technologies.
- ⇨ Débuter le nouveau projet architectural, dont la réflexion a débuté en 2018.
- ⇨ Favoriser l'inclusion de nos résidents dans les espaces de droit commun et augmenter les apprentissages fonctionnels autant que nécessaire.
- ⇨ Veiller à une juste collaboration avec le CVS et les familles, pour déterminer les objectifs de progression individuels et collectifs.
- ⇨ Construction de la PUR qui accueillera 3 résidents autistes présentant une forte complexité.

Enfin, souhaitons qu'après ces 2 années particulières, nous puissions maintenir l'élan qui est le nôtre, en préservant notre niveau de technicité.

Malgré un bassin d'emplois normalement favorable, il faut demeurer vigilants à cause de la crise que connait notre secteur.

Toutefois, nous continuons nos efforts pour permettre à cet établissement et évidemment aux personnes accueillies d'être accompagnées dans les meilleures conditions possibles.

L'ouverture de la PUR fin 2024, début 2025, est un enjeu majeur pour répondre aux besoins particuliers des futurs résidents, au profil très « atypique ».

La refonte totale de l'architecture du FAM est également un chantier important, qui peut fragiliser les équipes par les bouleversements rencontrés, durant les 2 prochaines années.

Il nous faudra positiver cette période qui débouchera sur un mieux-vivre et un nouveau projet d'accompagnement pour l'ensemble des résidents et des professionnels.

Gageons que notre secteur connaisse une embellie afin que nous puissions répondre aux différents objectifs ici énoncés.

Enfin, souhaitons que ces 2 années particulières soient l'occasion de nous réinterroger sur nos pratiques pour faire évoluer positivement cet établissement vers une qualité d'accompagnement encore plus performante.

Foyer d'Accueil Médicalisé Le Bois des Saules - Plaisir

Le FAM du Bois des Saules accueillait au 31/12/22, 32 résidents pour 32 places (7 femmes et 25 hommes) dont 4 externes. 8 personnes sont âgées de plus de 45 ans et l'âge moyen des résidents est de 37 ans.

L'activité réalisée est conforme aux objectifs du CPOM. Aucune sortie, aucune admission en 2022.

Les missions de l'établissement s'appuient sur les recommandations de bonnes pratiques « ANESM » et « HAS ». Pour un service de qualité des personnes avec T.S.A, les prises en charge répondent au dernier référentiel Autisme.

Ce projet est fondé sur :

- L'acquisition, la confirmation et le développement de l'autonomie des résidents dans la satisfaction des besoins de la vie courante.
- Le développement de l'aptitude à la communication, soit par les moyens courants, soit par les moyens de substitution.
- L'amélioration de l'aptitude à la vie sociale.

Les valeurs s'appuient sur le principe de placer le résident au centre du dispositif. Ceci a pour conséquence d'adapter, au maximum des moyens, l'organisation aux besoins des personnes accueillies.Le principe d'une prise en charge individualisée est la ligne directrice de l'action. Dans ce travail, un large partenariat avec les familles est recherché.

Le FAM « Le Bois des Saules » dispose à ce jour de salariés formés majoritairement à la sémiologie de l'autisme, TEACCH, ABA, PECS, supervisés deux fois par mois avec l'utilisation de l'EPO, outil rarement utilisé chez les adultes sur le territoire national, voire même chez les enfants et adolescents.

Après 2 années particulières (2020, 2021) fortement impactées par la pandémie, les résidents ont quasiment recouvré une vie normale.

En effet, l'organisation « d'avant COVID », est à nouveau présente, avec quelques aménagements souhaités par les professionnels.

Toutefois, cette crise sanitaire a particulièrement impacté le FAM, sur les vacances de postes et notre difficulté à recruter du personnel diplômé. Cela reste encore très fragile et instable.

Malgré toutes les démarches entreprises pour embaucher de nouveaux salariés, nous présentons un déséquilibre entre les CDI formés et les intérimaires qui impacte la qualité de l'accompagnement auprès des résidents.

Le nombre de départs de salariés est supérieur aux recrutements.

Impacts :

- Le recours à de nombreux CDD.
- Perte de qualifications et de technicité.

Socles :

- Les formations en lien avec les RBPP, ont tout de même été engagées.
- Maintenir les formations, partager une culture commune de l'autisme, augmenter les méthodes et outils adaptés aux personnes accueillies, demeurent un levier fondamental de progression professionnelle et d'investissement.
- Ajoutons à cela, les supervisions pour PECS et TEACCH qui cimentent les pratiques individuelles mais surtout collectives.
- Le FAM « Le Bois des Saules » dispose à ce jour de salariés formés majoritairement à la sémiologie de l'autisme, mais aussi à TEACCH, ABA, PECS, pour quelques uns, supervisés deux fois par mois, avec l'utilisation de l'EPO, outil d'évaluation rarement utilisé chez les adultes sur le territoire national, voire même chez les enfants et adolescents. Nous sommes donc en totale correspondance avec les RPPB de la HAS.
- Un nouveau projet d'établissement est écrit et finalisé depuis septembre 2022. Sa présentation aux différentes instances associatives pour validation, est en cours.
- La mise en conformité des outils de la loi 2002-2 est à l'œuvre et fera partie d'une réflexion associative, probablement accompagnée d'une qualiticienne.

Objectifs à courts moyens termes :

⇨ Maintenir le niveau de formations et supervisions et ainsi continuer à croitre en technicité.

⇨ Répondre aux recrutements par la montée en compétences des professionnels déjà présents. Cette orientation est une des réponses possibles au turn-over et à la perte des savoirs.

⇨ Fidélisation du vivier des CDD qui sont potentiellement les recrues de demain en CDI.

⇨ Recours possible à un agence de recrutement, en sus de Médicoop. Accès plus large aux qualifications et un autre bassin d'emploi, orienté sur le Grand Versailles.

⇨ Continuer à dynamiser positivement les équipes sur la qualité du travail accompli.

⇨ Moderniser les outils d'accompagnement en intégrant plus de technologies.

⇨ Maintenir un niveau d'investissements immobiliers idoine pour cet établissement, âgé de plus de 20 ans.

⇨ Favoriser l'inclusion de nos résidents dans les espaces de droit commun et augmenter les apprentissages fonctionnels autant que nécessaire.

⇨ Veiller à une juste collaboration avec le CVS et les familles, pour déterminer les objectifs de progression individuels et collectifs.

⇨ Construction de la PUR qui accueillera 3 résidents autistes présentant une forte complexité.

Enfin, souhaitons qu'après ces 2 années particulières, nous puissions recouvrer l'élan qui était le nôtre avant la pandémie. Les ressources humaines sont impactées et manquent particulièrement sur ce FAM. Malgré un bassin d'emplois normalement favorable, nous sommes fragilisés par la crise que connait notre secteur. Toutefois, nous continuons nos efforts pour permettre à cet établissement et évidemment aux personnes accueillies d'être accompagnées dans les meilleures conditions possibles, dans cet environnement moins favorable. L'ouverture de la PUR fin 2024, début 2025, est un enjeu majeur pour répondre aux besoins particuliers des futurs résidents, au profil très « atypique ». Gageons que notre secteur connaisse une embellie afin que nous puissions répondre aux différents objectifs ici énoncés.

Organigramme de Délos Apei 78

Association Délos Apei 78
Organigramme au 31/12/2022

BUREAU
FRANZIL Serge, *Vice-président*
LE SOLLEUZ Jean René *Secrétaire*
RININO Jacques *Trésorier*
LECOMTE François *membre du bureau*
MANDIL Claude, *membre du bureau*

Présidente : Françoise PERRIER

SIEGE
Sandra CARPENTIER
Assistante de Direction

DIRECTION GENERALE
Chantal CAILLABET

DIRECTION GENERALE ADJOINTE / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Françoise ALLOUCHE

Direction Administrative et Financière :
Patrick BUI, DAF

Pôle comptabilité
Séverine LEBEAUX
Coordinatrice comptabilité

Sylvie BROC
Catherine MANTRAND
Isabelle RIECKY
Véronique CORNU
Comptables

Pôle Paye
Françoise DEL BLANCO, Coordinatrice paye
Céline JOURNEL
Laëtitia NIQUET
Gestionnaires de paye

Pôle Contrôle interne
Samir ZIDOURI, contrôleur de gestion

Systèmes d'information
Thierry MACE, Responsable informatique
Jérémie BEQUET
Apprenti informatique

Direction des Ressources Humaines:
Françoise ALLOUCHE
DRH
Anne GENDRE,
Cadre Ressources Humaines
Sabrina EMONET,
Chargée de mission RH

Direction Médicale
Dr Abdoulaye ANNE
Médecin Directeur

Qualité Ressources
XXX, Responsable qualité ressources, développement

Communication / Recherche de fonds
Anne LEWANDOWSKI, Responsable communication et recherche de fonds

Secteur HABITAT ET SOINS

Pôle Autisme
Eric VERGER, directeur
Christelle BRAULT, directrice adjointe
Maximilien LAPORTE, cadre administratif
Dr xxx, médecin généraliste

FAM Orée des Bouleaux (40)
Christelle MIHAILOVIC, chef de service

FAM Bois des Saules (32)
Amale ELOTMANI, chef de service

Secteur VIE PROFESSIONNELLE

ESAT L'Envol (186)
Marie-Pierre DONNADILLE, directrice
Khamtong KAIYM, directeur du développement
Mickaël GUTTIEREZ, animateur QHSE
Guylaine ALESSANDRI, chef de service
David PEROUELLE, responsable et coordinateur production des ESAT
Dr Abdoulaye ANNE, psychiatre

SAS L'Envol à Mantes (8)

ESAT Jean Pierrat (153)
Catherine CORIZZI, directrice
Khamtong KAIYM, directeur du développement
Pauline ZAJAC, chef de service éducatif
David FERRIERE, responsable production
Mickaël GUTTIEREZ, animateur QHSE

SAS L'Envol à Buc (4)

Secteur HABITAT ET VIE SOCIALE

Pôle Mantes
Myriam FRANCOISE, directrice
Nathalie LECLERC,
Cadre administratif
Dr Abdoulaye ANNE, psychiatre

Foyer de Vie Pierre Delomez (41)
XXX, chef de service

Foyer d'Hébergement Les Cordeliers (81)
Service appartements
Sabrina QUESNOT, chef de service
Service foyer
Alexandre CHEVAIS, chef de service

SAVS L'Envol (60)
Sabrina QUESNOT, chef de service

Pôle Versailles
Mohsen MOTTAGHI, directeur
Sabrina BRIOLANT, cadre administratif

Résidence Villa du Cèdre (53)
Marc BONCHRETIEN, directeur adjoint
Dr xxx, psychiatre

Service d'Accueil de Jour (18)
Marc BONCHRETIEN, directeur adjoint

SAVS La Rencontre (60)
Patricia RANCATORE, chef de service

Secteur EDUCATION, SOINS ET APPRENTISSAGES

Pôle IME Délos
Richard Sylvain ULLOA DAVIS, directeur

Institut médico éducatif du Breuil (103)
Tiffany JEBADDI, chef de service
Annabelle MARCHE PALISSON, chef de service
Ophélie SPERRY, coordonnatrice pédagogique
Dr Silvia FRAU, médecin MPR
Dr Michel PLACET, médecin généraliste

IME / TSA (15)
Laetitia LAURENT, chef de service

Institut médico éducatif La Rencontre (35)
Marie MULLIER, chef de service
Dr xxx, psychiatre

SESSAD Chant à l'Oie (54)
Florence DYJA, directrice
Coralie ROCHE, chef de service
Dr Sylvia FRAU, médecin

Hôpital de Jour L'Envol (32)
Florence DYJA, directrice
Yvan LE FLOHIC, chef de service
Dr Abdoulaye ANNE, psychiatre

Evènements 2022

Nos établissements ont affiché les revendications de la campagne de l'Unapei #UrgenceHandicap sur des banderoles.

La revalorisation salariale prévue par le Ségur de la Santé pour les professionnels de santé, doit bénéficier à tous les professionnels sociaux et médico-sociaux en lien avec les personnes en situation de handicap.

Nos administrateurs, notre président ainsi que la directrice générale ont répondu à l'appel au rassemblement des dirigeants associatifs du secteur des solidarités et de la santé à Paris le 4 février 2022 à Paris, place du Palais Royal

- **Création du Collection Handi Social**

Le Collectif Handi social 78 est né d'une volonté forte de plusieurs associations des Yvelines : APAJH Yvelines, l'Arche d'Aigrefoin, ARISSE, Avenir Apei, AIES, Délos Apei 78, Handi Val de Seine, HESTIA 78, Maisons Saint Joseph, Mutuelle Vivre Ensemble, Sauvegarde des Yvelines pour défendre les droits des personnes vulnérables ou en situation de handicap auprès des décideurs politiques et agir pour une société inclusive et juste.

Vous pouvez consulter cette actualité sur le site internet : https://handisocial78.fr/, la page Linkedin : https://www.linkedin.com/company/79... et Twitter : https://twitter.com/handisocial78

Un communiqué de presse est rédigé et est diffusé pour alerter sur différents sujets : manque de personnel, revalorisation salariale.
Vous pouvez consulter cet article de 78actus : https://actu.fr/societe/handicap-me..

En partenariat avec le collectif Handi Social 78, BONS-PLANS a produit et réalisé le court-métrage « Revalorisation pour TOUS, chaque professionnel est important ».
https://www.youtube.com/@DelosApei78

- **Délos ouvre ses portes pour la semaine des métiers de la solidarité**

La Semaine des métiers de la solidarité (accompagnement social et médico-social) organisée par la Préfecture de région Ile-de-France a eu lieu du 10 au 14 octobre 2022.

Le 11/10/2022 de 15h00 à 18h30, 2 établissements de notre association étaient ouverts : L'ESAT Envol à Mantes la Ville et La résidence Villa du Cèdre à Versailles.

Nous avons profité de la semaine des métiers et de la solidarité pour vous présenter nos établissements, la diversité de nos métiers, la possibilité de rencontrer des professionnels et des personnes en situation de handicap.

A Versailles, Lors de cette journée, les lycéens en section ST2S et les bacs professionnels ASSP (Accompagnement, soins et services à la personne) du lycée les châtaigniers sont venus écouter les discours des directeurs sur les différents métiers et sur le handicap. Les élèves ont pu poser de nombreuses questions.

A Mantes, c'est l'école de la deuxième chance qui nous a rendu visite.

Nous espérons que des jeunes souhaitent avancer dans leurs projets et souhaitent s'investir dans notre association.

- **Presse**

Il y a eu plusieurs articles au cours de l'année : Le journal de l'Unapei, la Gazette en Yvelines, Le courrier de Mantes, et une émission de radio sur France Inter.

- **Le DuoDay**

Le DuoDay est une journée de partage et d'échanges entre employeurs et personnes handicapées. En France c'est dans le Lot-et-Garonne que le DuoDay est né, à l'initiative d'un établissement médico-social accueillant des travailleurs handicapés en milieu protégé : L'ESAT AGNELIS- ALGEEI.
Le principe du DuoDay est qu'une entreprise, une collectivité ou une association accueille à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.
Au programme : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.
Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et ensemble, dépasser nos préjugés.

C'est le 17 novembre 2022 la 7ème édition de cette journée depuis sa création en France en 2016.
A l'ESAT L'Envol, 21 contrats ont été signés entre des entreprises et les travailleurs de l'ESAT.
Cette année, 3 jeunes de l'IME du Breuil ont aussi participé au DuoDay au Leroy Merlin de Buchelay.

- **Sponsoring d'une équipe de 2 salariés coureurs de fond**

Deux salariés de l'ESAT sont sponsorisés par l'association dans le cadre de leur activité sportive de course de fond. Ils portent les couleurs de l'association lors des courses et font connaître nos établissements et services et les actions menées par l'association en faveur des personnes handicapées. Leurs performances sportives servent ainsi la cause des personnes accueillies.

- **Mise en place et développement des réseaux sociaux de l'association**

Délos Apei 78 communique grâce au site internet http://www.delos78.org/.
3300 personnes sont abonnées à nos pages sur Facebook, Twitter, Linkedin et YouTube.
Linkedin est le réseau le plus suivi.
139 articles ont été publiés sur notre site internet, 21 documents ont été mis à la disposition de tous. Il y a plus de 700 visites par jour sur le site.
Le journal de l'association a été remplacé par un Flash Info, il y a eu 4 exemplaires en 2022.

La vidéo est le vecteur de communication indispensable.
Au 31/12/2022 nous avions 58000 vues des 104 vidéos disponibles sur notre page youTube.

• *Actions de Collectes de fonds*

- **Organisation de l'opération brioches du 7 au 9 Octobre 2022**

Comme chaque année, l'opération brioches était de retour à Auchan Buchelay, l'Hôpital de Mantes, Leroy Merlin et de nombreux autres lieux : écoles, marchés, collèges, lycées.
Pour la première fois, nous avions un stand au Leclerc d'Anet, et pour une première, tout a été vendu, c'est une très belle réussite.

La société Sodexo avait informé tout son personnel d'une vente de brioches dans le hall d'accueil
le jeudi 6 octobre. Une arche de ballons délimitait le stand. Les brioches avaient été prés commandés et d'autres étaient à acheter sur place. Tout le stock a été vendu.

- **Appel à projet Orange**

Nous avions répondu à un appel à projet proposé par la Fondation Orange : La musicothérapie, outil thérapeutique pour l'enfant porteur de trouble du spectre autistique.

Nous souhaitions développer et pérenniser un atelier musique pour des enfants porteurs de troubles du spectre autistique.

Grace à la Fondation Orange, l'établissement a pu acheter une malle à jouets ainsi que 2 cajons (caisse de résonnance) et continuer à profiter de l'expertise de professionnels.

Les vidéos de la séance sont visibles : https://www.youtube.com/c/DelosApei78

Une cérémonie a eu lieu le 21 septembre dernier pour toutes les associations qui ont bénéficié des fonds de la Fondation.

- **Les étudiants de l'IPAG réalisent un crowdfunding pour la résidence Villa du Cèdre**

5 étudiants de l'IPAG en Master 1 entreprenariat et gestion de projets ont eu pour mission de lever plus de 3000€ en un mois sur un projet.

La résidence Villa possède un espace idéal pour accueillir une aire de sport, mais faute de moyens, rien n'est véritablement proposé.
La campagne Ulule a permis à l'établissement d'acheter un filet de protection afin de protéger le terrain, un multi but qui pourra servir à jouer au football ou au basket, ainsi qu'une table de ping-pong.
Le lien de ce beau projet : https://fr.ulule.com/air-de-jeux-po... et au final c'est 4225€ qui ont été collectés.

Rapport Financier

« Une association en bonne santé financière »

Compte de résultat au 31/12/2022

Le résultat comptable de l'exercice 2022 est excédentaire de 957 884,98€ contre un résultat comptable excédentaire de 806 505,72€ l'an passé.
Le résultat d'exploitation ressort positif de 510 485,01€ (contre un résultat positif de 662 583,19€ en 2021).
Le résultat administratif s'élève à +1 544 281,60€ (contre un déficit budgétaire prévu de 302 890€ et un constat de +1 261 331,63€ en 2021).
Le résultat financier est déficitaire de 72 768,17€ (contre un déficit de 71 637,99€ l'an passé).
Le résultat exceptionnel ressort positif de 536 973,14€ (contre un résultat positif de 221 609,52€ sur l'exercice précédent).

Bilan financier au 31/12/2022

Le fonds de roulement d'investissement (FRI) est positif de 9 747 197,76€, contre 9 658 130,52€ à fin 2021, soit une variation de 89 067,24€. Cette variation provient notamment de l'affectation des résultats antérieurs en réserve de compensation des charges d'amortissement (+635K€), de la constitution des provisions pour le renouvellement des immobilisations (+120K€) et des amortissements avec un niveau supérieur aux opérations d'immobilisations réalisées sur l'année.
Le fonds de roulement d'exploitation (FRE) est positif de 7 387 754,80€ (l'augmentation de 237 410,63€ découle notamment de l'affectation des résultats 2021 et du résultat constaté sur l'exercice).

Le fonds de roulement net global (FRNG) est positif de 17 134 952,56€ (en augmentation de 326 477,87€, en corrélation le FRI et le FRE).

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est négatif de 1 333 174,72€ à fin 2022 (contre un BFR de 618 244,58€ à fin 2021). Ce qui signifie un excédent de financement d'exploitation pour l'exercice 2022. La variation est expliquée par une accélération de délai de paiement des créances (+45K€) et d'un rallongement de délai de paiement des dettes et des charges sociales et fiscales (+670K€) dont la provision des cotisations de taxe sur le transport et le versement de compte épargne temps (CET).

La trésorerie qui ressort positive de 18 489 829,52€ (en hausse de 1 031 045,85€) est en cohérence avec la structure financière des grands équilibres financiers et le résultat excédentaire de l'exercice.

Le bilan financier en fin d'exercice 2022 confirme, comme les années précédentes, une situation stable, saine et équilibrée ; ce qui est primordial dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint pour permettre à l'association de remplir la mission d'accompagnement des personnes accueillies des structures et pour pérenniser l'activité dans un secteur du médico-social en pleine évolution et mutation.

Bilan financier au 31/12/2022

BIENS	AU 31/12/2020	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022
Biens stables			
Immobilisations incorporelles netttes	78 030.32	128 355.88	101 246.47
Immobilisations corporelles brutes	47 747 593.15	47 755 687.82	48 104 265.58
Terrains	*654 912.07*	*654 912.07*	*654 912.07*
Constructions et IGAAC (1)	*36 842 873.10*	*36 797 496.41*	*37 879 019.13*
Installations, matériels et outillage	*4 271 476.69*	*4 387 918.27*	*3 997 519.92*
Autres immobilisations corporelles	*5 978 331.29*	*5 915 361.07*	*5 572 814.46*
Immobilisations en cours	496 407.00	564 900.64	754 750.13
Immobilisations financières	173 427.93	174 508.18	174 740.59
Amortissements compt. excédentaires différés (cpte 1161)			
Charges à répartir	39 069.47	35 813.68	32 557.89
Autres			
Comptes de liaison investissement			
TOTAL II	**48 534 527.87**	**48 659 266.20**	**49 167 560.66**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NÉGATIF (II-I)			
Actifs stables d'exploitation			
Report à nouveau déficitaire des activités SMS(2) sous gestion contrôlée			
Report à nouveau déficitaire hors activités SMS(2)			
Résultat déficitaire des activités SMS(2) sous gestion contrôlée			3 460.43
Résultat déficitaire hors activités SMS(2)	18 773.28	10 131.37	44 589.46
Créances glissantes (ESAT - CHRS)	93 502.85	93 502.85	93 502.85
Droits acquis par les salariés non provisionnés :			
CET, Prov p/départ en retraite non provisionnées (cpte 116-3)	22 088.00	34 509.00	
Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL IV	**134 364.13**	**138 143.22**	**141 552.74**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NÉGATIIF (IV-III)			
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NÉGATIF			

FINANCEMENTS	AU 31/12/2020	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022
Financements stables			
Apports ou Fonds associatifs	9 264 262.82	9 245 489.54	9 235 358.17
Excédents affectés à l'investissement	3 848 603.69	3 848 603.69	3 848 603.69
Subventions d'investissement	1 094 711.49	1 013 757.60	994 297.09
Réserves de compensation des charges d'amortissement	4 094 657.77	4 440 377.68	5 074 959.61
Provisions pour renouvellement des immobilisations	1 411 232.75	1 712 359.84	1 832 895.69
Provisions réglementées sur plus-values nettes d'actif	699 905.32	758 901.84	827 372.59
Emprunts & dettes financières	6 940 273.07	6 417 533.48	5 886 111.99
Dépôts & cautionnements reçus	41 310.00	41 310.00	41 310.00
Amortissements des immobilisations	29 389 452.21	30 240 544.32	30 575 330.86
Constructions et IGAAC	*21 077 945.69*	*21 861 124.08*	*22 991 011.01*
Installations techniques, matériels & outillages	*3 765 139.88*	*3 889 297.96*	*3 522 925.27*
Autres immobilisations corporelles	*4 546 366.64*	*4 490 122.28*	*4 061 394.58*
Dépenses refusées ou inopposables aux financeurs	-178 409.99	-178 409.99	-178 409.99
Autres (résultats non contrôlés ou non affectés par des tiers financeurs)	776 928.72	776 928.72	776 928.72
Comptes de liaison investissement			
TOTAL I	**57 382 927.85**	**58 317 396.72**	**58 914 758.42**
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	**8 848 399.98**	**9 658 130.52**	**9 747 197.76**
Financements stables d'exploitation			
Réserves et provisions de couverture du BFR	1 145 899.03	1 145 899.03	1 145 899.03
Réserves de compensation des déficits	1 755 173.98	1 795 785.04	1 810 650.81
Résultat excédentaire des activités SMS(2) sous gestion contrôlée	759 616.96	816 637.09	1 002 474.44
Résultat excédentaire hors activités SMS(2)			
Report à nouveau excédentaire affecté à :			
En attente d'affectation	525 705.40	748 374.26	607 986.32
Financement des mesures d'exploitation	1 382 829.72	1 678 696.85	1 858 922.97
Provisions pour risques et charges	521 206.65	571 365.43	492 631.19
Fonds dédiés	532 946.29	531 729.69	610 742.78
Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL III	**6 623 378.03**	**7 288 487.39**	**7 529 307.54**
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	**6 489 013.90**	**7 150 344.17**	**7 387 754.80**
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	**15 337 413.88**	**16 808 474.69**	**17 134 952.56**

(1)IGAAC : Installations générales, agencements et aménagements des constructions
(2)activités ESMS : activités sociales et médico-sociales

Bilan financier au 31/12/2022 (suite)

BIENS	AU 31/12/2020	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022
Valeurs d'exploitation			
Stocks	23 688.00	17 638.94	22 537.30
Avances et acomptes versés	157 258.28	54 026.58	34 629.64
Organismes payeurs, usagers	2 498 098.31	2 293 751.35	2 319 764.67
Créances diverses d'exploitation	634 144.89	548 852.63	539 321.79
Créances irrécouvrables en non-valeur			
Charges constatées d'avance	57 882.83	57 862.14	102 235.00
Dépenses pour congés payés (cpte 1162)	1 529 512.00	1 662 341.00	1 571 488.00
Autres			
Comptes de liaison exploitation			
TOTAL VI	**4 900 584.31**	**4 634 472.64**	**4 589 976.40**
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (VI-V)	**5 051.47**		
Liquidités			
Valeurs mobilières de placement	8 545 225.98	8 584 883.97	8 554 718.04
Disponibilités	6 864 159.65	8 873 899.70	9 935 111.48
Autres			
Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	**15 409 385.63**	**17 458 783.67**	**18 489 829.52**
TRÉSORERIE POSITIVE (VIII-VII)	**15 332 362.41**	**17 426 719.27**	**18 468 127.28**
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	**68 978 861.94**	**70 890 665.73**	**72 388 919.32**

FINANCEMENTS	AU 31/12/2020	AU 31/12/2021	AU 31/12/2022
Dettes d'exploitation			
Avances reçues	7 234.03		
Fournisseurs d'exploitation	1 026 567.16	1 015 303.05	1 322 156.05
Dettes sociales	3 069 615.35	3 451 533.67	3 773 404.90
Dettes fiscales	622 105.50	645 090.21	643 685.85
Dettes diverses d'exploitation	101 658.71	114 307.10	141 198.53
Dépréciation des stocks & créances	41 311.22	15 264.15	15 264.15
Produits constatés d'avance	10 834.83		20 000.00
Ressources à reverser à l'aide sociale	7 536.04	2 399.04	951.64
Fonds déposés par les usagers	8 670.00	8 820.00	6 490.00
Autres dettes			
Comptes de liaison exploitation			
TOTAL V	**4 895 532.84**	**5 252 717.22**	**5 923 151.12**
EXCÉDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (V-VI)		**618 244.58**	**1 333 174.72**
Financements à court terme			
Fournisseurs d'immobilisations	77 023.22	32 064.40	21 702.24
Fonds des majeurs protégés			
Concours bancaires courants			
Ligne de trésorerie			
Intérêts courus non échus			
Autres			
Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VII	**77 023.22**	**32 064.40**	**21 702.24**
TRÉSORERIE NÉGATIVE (VII-VIII)			
TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	**68 978 861.94**	**70 890 665.73**	**72 388 919.32**

Compte de résultat au 31/12/2022

CHARGES	Exercice n 2022	Exercice n-1 2021	PRODUITS	Exercice n 2022	Exercice n-1 2021
CHARGES D'EXPLOITATION			**PRODUITS D'EXPLOITATION**		
Achats non stockés de matières & fournitures	**1 810 075.10**	**1 786 810.91**	**Production vendue**	**2 964 741.17**	**2 513 294.81**
Services extérieurs	**2 831 940.51**	**2 441 167.18**	*- prestations de services (ESAT)*	*2 900 487.56*	*2 460 372.83*
Autres services extérieurs	**7 289 385.29**	**6 253 555.27**	*- prestations de services sous-traitées (ESAT)*		*1 500.00*
Impôts, taxes et versements assimilés	**1 831 100.37**	**1 781 212.82**	*- refacturation de matières premières*	*15 938.03*	*16 618.56*
- sur rémunérations	*1 549 037.70*	*1 512 285.97*	*- refacturation de frais d'affranchissement*	*940.40*	
- sur impôts	*282 062.67*	*268 926.85*	*- participation aux frais de transport*	*12 104.31*	*7 570.49*
Charges de personnel	**21 397 854.15**	**20 240 830.67**	*- autres prestations de service*	*35 270.87*	*27 232.93*
- salaires et traitements soumis à cotisations	*15 516 268.18*	*14 572 785.93*	**Dotations & produits de tarification**	**29 606 008.99**	**27 719 076.18**
- salaires et traitements non soumis à cotisations	*105 256.67*	*155 711.02*	*- prix de journées*	*1 386 234.70*	*1 249 144.58*
- charges sociales et autres charges de personnel	*5 776 329.30*	*5 512 333.72*	*- dotations globales N*	*26 992 120.75*	*25 219 401.03*
Dotations aux amortissements & provisions	**2 474 652.29**	**2 463 732.88**	*- dotations globales N-1 (ajustement)*	*-120 866.84*	*-52 830.00*
- sur immobilisations : dotations aux amortissements	*2 113 572.73*	*2 110 905.88*	*- participation des résidents*	*1 348 520.38*	*1 303 360.57*
- sur actif circulant : dotations aux provisions		*5 697.09*	**Subventions d'exploitation et participations**	**6 191 852.88**	**6 064 055.27**
- pour risques et charges : dotations aux provisions	*361 079.56*	*347 129.91*	*- subventions d'exploitation*	*34 538.92*	*44 702.26*
			- participations reçues	*6 157 313.96*	*6 019 353.01*
Autres charges	**1 360 073.35**	**1 395 533.77**	**Reprises sur provisions et fonds dédiés**	**376 887.71**	**360 806.89**
- autres charges de gestion courante	*1 360 073.35*	*1 395 533.77*	**Transfert de charges**	**53 159.27**	**62 111.88**
			Autres produits	**312 916.05**	**306 081.66**
TOTAL I	**38 995 081.06**	**36 362 843.50**	**TOTAL I**	**39 505 566.07**	**37 025 426.69**
CHARGES FINANCIÈRES			**PRODUITS FINANCIERS**		
Dotations aux amortissements & aux provisions	**3 255.79**	**3 255.79**	**Autres intérêts et produits assimilés**	**61 469.20**	**73 152.77**
Intérêts et charges assimilés	**130 981.58**	**141 534.97**	**Reprises sur provisions**		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			**Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement**		
			Transferts de charges financières		
TOTAL II	**134 237.37**	**144 790.76**	**TOTAL II**	**61 469.20**	**73 152.77**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			**PRODUITS EXCEPTIONNELS**		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	**170 403.15**	**312 347.70**	**Produits exceptionnels sur opérations de gestion**	**438 934.67**	**554 493.53**
- exercice courant	*161 155.30*	*310 033.51*	*- exercice courant*	*229 811.00*	*150 562.00*
- exercices antérieurs	*9 247.85*	*2 314.19*	*- exercices antérieurs*	*209 123.67*	*403 931.53*
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	**331 007.25**	**479 801.82**	**Produits exceptionnels sur opérations en capital**	**599 448.87**	**459 265.51**
- dotations à la réserve de trésorerie			*- reprises sur la réserve de trésorerie*		
- dotations aux amortissements & autres provisions	*246 507.86*	*396 002.65*	*- reprises sur autres provisions*	*599 448.87*	*459 265.51*
- diff. sur réalisation d'éléments d'actif : dot aux provisions	*84 499.39*	*83 799.17*	**Transferts de charges exceptionnelles**		
TOTAL III	**501 410.40**	**792 149.52**	**TOTAL III**	**1 038 383.54**	**1 013 759.04**
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ***(organisme privé agissant sans but lucratif)***	**16 805.00**	**6 049.00**			
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**39 647 533.83**	**37 305 832.78**	**TOTAL DES PRODUITS (I+II+III)**	**40 605 418.81**	**38 112 338.50**
Résultat comptable excédentaire (*solde créditeur*)	**957 884.98**	**806 505.72**	**Résultat comptable déficitaire (*solde débiteur*)**		
TOTAL GÉNÉRAL	**40 605 418.81**	**38 112 338.50**	**TOTAL GÉNÉRAL**	**40 605 418.81**	**38 112 338.50**

	exercice 2022	exercice 2021
RÉSULTAT COMPTABLE	**957 884.98**	**806 505.72**
Reprise sur les comptes 115 et 106 (résultats et réserves antérieurs)	633 756.62	545 678.91
Neutralisation de provisions pour CP (variation N)	-47 360.00	-90 853.00
RÉSULTAT ADMINISTRATIF	**1 544 281.60**	**1 261 331.63**

Prévivisons budgétaires (pour mémoire) :	*exercice 2022*	exercice 2021
Résultat comptable	*-809 666.26*	*-526 161.75*
Reprise de résultat et réserves	*506 776.26*	*558 056.75*
Résultat administratif	*-302 890.00*	*31 895.00*

Bilan comptable au 31/12/2022

ACTIF	AU 31/12/2022			AU 31/12/2021
	Montant brut	Amort & Prov	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	768 075.63	-666 829.16	101 246.47	*128 355.88*
Frais d'établissement	*386 763.07*	*-386 763.07*		
Autres immobilisations incorporelles	*381 312.56*	*-280 066.09*	*101 246.47*	*128 355.88*
Immobilisations corporelles	48 859 015.71	-30 575 330.86	18 283 684.85	18 080 044.14
Terrains	*654 912.07*		*654 912.07*	*654 912.07*
Constructions	*21 149 134.91*	*-14 009 783.83*	*7 139 351.08*	*7 706 355.36*
IGAAC (1)	*16 729 884.22*	*-8 981 227.18*	*7 748 657.04*	*7 230 016.97*
Installations techniques, matériels & outillages	*3 997 519.92*	*-3 522 925.27*	*474 594.65*	*498 620.31*
Autres immobilisations corporelles	*5 572 814.46*	*-4 061 394.58*	*1 511 419.88*	*1 425 238.79*
Immobilisations corporelles en cours	*754 750.13*		*754 750.13*	*564 900.64*
Immobilisations financières	174 740.59		174 740.59	174 508.18
Participations & créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	*174 740.59*		*174 740.59*	*174 508.18*
TOTAL I	**49 801 831.93**	**-31 242 160.02**	**18 559 671.91**	**18 382 908.20**
COMPTES DE LIAISON				
TOTAL II				
ACTIF CIRULANT				
Stocks et en cours (matières premières)	22 537.30		22 537.30	17 638.94
Avances & acomptes versés sur commandes	32 928.50		32 928.50	54 026.58
Créances	2 936 184.70	-15 264.15	2 920 920.55	2 903 781.26
Créances redevables & comptes rattachés	*2 431 584.51*	*-15 264.15*	*2 416 320.36*	*2 390 860.57*
Autres créances	*504 600.19*		*504 600.19*	*512 920.69*
Valeurs mobilières de placement	8 554 718.04		8 554 718.04	8 584 883.97
Disponibilités	9 935 111.48		9 935 111.48	8 873 899.70
Valeurs à l'encaissement				
Banques	*9 914 358.63*		*9 914 358.63*	*8 855 078.09*
Caisses	*20 752.85*		*20 752.85*	*18 821.61*
Charges constatées d'avance	102 235.00		102 235.00	57 862.14
TOTAL III	**21 583 715.02**	**-15 264.15**	**21 568 450.87**	**20 492 092.59**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	32 557.89		32 557.89	35 813.68
TOTAL IV	**32 557.89**		**32 557.89**	**35 813.68**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**71 418 104.84**	**-31 257 424.17**	**40 160 680.67**	**38 910 814.47**

PASSIF	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	7 757 627.16	7 767 758.53
Fonds associatifs avec droit de reprise	21 200.00	21 200.00
Dons & legs		
Subventions d'investissement	*21 200.00*	*21 200.00*
Ecarts de réévaluation	762 245.00	762 245.00
Ecarts de réévaluation sur des bien avec droit de reprise	*762 245.00*	*762 245.00*
Réserves	12 750 076.76	12 100 629.06
Subventions d'investissement aff à des biens renouvelables	*694 286.01*	*694 286.01*
Excédents affectés à l'investissement	*3 848 603.69*	*3 848 603.69*
Réserve de trésorerie	*544 647.92*	*544 647.92*
Réserve de compensation	*6 885 610.42*	*6 236 162.72*
Autres réserves	*776 928.72*	*776 928.72*
Report à nouveau	713 550.87	551 811.12
Report à nouveau hors activités SMS(2)		
Report à nouveau des activités SMS(2) sous gestion contrôlée	*2 463 448.86*	*2 392 562.11*
Dépenses refusées ou inopposables aux financeurs	*-178 409.99*	*-178 409.99*
Charges des activités SMS(2) de prise en compte différée	*-1 571 488.00*	*-1 662 341.00*
Résultat de l'exercice	957 884.98	806 505.72
Résultats hors activités SMS(2)	*-44 589.46*	*-10 131.37*
Résultats des activités SMS(2) sous gestion contrôlée	*1 002 474.44*	*816 637.09*
Subventions d'équipement & d'investissement (renouvelables)	994 297.09	1 013 757.60
Provisions réglementées	3 261 519.39	3 072 512.79
Couverture du besoin en fonds de roulement	*601 251.11*	*601 251.11*
Amortissements dérogatoires et Provisions p/renouvellement des immobilisations	*1 832 895.69*	*1 712 359.84*
Réserves des plus-values nettes d'actif	*827 372.59*	*758 901.84*
TOTAL I	**27 218 401.25**	**26 096 419.82**
COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II		
Provisions pour risques & charges	492 631.19	571 365.43
Fonds dédiés	610 742.78	531 729.69
TOTAL III	**1 103 373.97**	**1 103 095.12**
DETTES		
Emprunts & dettes auprès des éts de crédit	5 886 111.99	6 417 533.48
Emprunts & dettes financières divers	41 310.00	41 310.00
Avances & acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1 322 696.05	1 016 653.05
Dettes sociales & fiscales	4 418 042.39	4 099 022.92
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés	21 162.24	30 714.40
Autres dettes	129 582.78	106 065.68
Produits constatés d'avance	20 000.00	
TOTAL IV	**11 838 905.45**	**11 711 299.53**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	**40 160 680.67**	**38 910 814.47**

Résultats administratifs au 31/12/2022

	RÉSULTAT COMPTABLE	Réserve Compensation des déficits (cpte 10686)	Réserve Compensation des charges d'amort (cpte 10687)	Reprise de résultat (cpte 11510 ou 11519 ou 1141)	Financement de mesures d'exploitation (cpte 11511)	Dépenses pour congés payés[1] (cpte 1162)	Reprise des autres réserves (1)	RÉSULTAT ADMINISTRATIF CORRIGÉ

[1] Neutralisation de la provision comptable constituée sur l'exercice

Financement ARS SANITAIRE								
HDJ L'Envol	24 519.75		2 031.57		25 000.00	3 117.00		54 668.32
Financement ARS MÉDICO-SOCIAL (BPAS)								
SESSAD Chant à l'Oie	71 001.53				26 500.00	-28 794.00		68 707.53
IME La Rencontre	-38 575.87			88 651.90	5 500.00	11 456.00		67 032.03
IME du Breuil	165 817.23		17 234.87	98 109.36	22 000.00	-10 582.00		292 579.46
ESAT Jean Pierrat - BPAS	66 490.53				13 500.00	15 832.00		95 822.53
ESAT L'Envol - BPAS	204 365.66		4 833.33		11 000.00	-10 151.00		210 047.99
FAM Le Bois des Saules Soins	-61 136.62				8 500.00	175.00		-52 461.62
FAM L'Orée des Bouleaux Soins	-70 063.98				9 000.00	5 828.00		-55 235.98
SOUS-TOTAL	337 898.48		22 068.20	186 761.26	96 000.00	-16 236.00		626 491.94
Financement ARS MÉDICO-SOCIAL (BAPC)								
ESAT Jean Pierrat - BAPC	113 756.51				500.00	2 041.00		116 297.51
ESAT L'Envol - BAPC	209 086.11				1 000.00	-1 805.00		208 281.11
SOUS-TOTAL	322 842.62				1 500.00	236.00		324 578.62
Financement CONSEIL DÉPARTEMENTAL MÉDICO-SOCIAL								
FAM Le Bois des Saules Hébergement	-29 490.58		1 700.00		8 000.00	-1 379.00		-21 169.58
FAM L'Orée des Bouleaux Hébergement	-85 707.73				9 500.00	15 993.00		-60 214.73
SAS L'Envol & Jean Pierrat	18 272.06		1 523.84		2 000.00	-3 631.00		18 164.90
FDH Les Cordeliers	-163 101.64		39 676.91		12 500.00	-18 924.00		-129 848.73
FDH Résidence Villa du Cèdre	155 070.06		6 483.19		16 707.20	11 856.00		190 116.45
FDV Pierre Delomez	-110 802.38		10 553.83		13 000.00	11 135.00		-76 113.55
SAVS L'Envol	87 904.90		2 675.75		6 000.00	5 931.00		102 511.65
SAVS La Rencontre	456 106.81				3 000.00	17 950.00		477 056.81
SAJ La Rencontre	75 773.79		1 800.45		6 955.06	7 497.00		92 026.30
SOUS-TOTAL	404 025.29		64 413.97		77 662.26	46 428.00		592 529.52
Financement CONSEIL DÉPARTEMENTAL PÔLE AUTONOMIE TERRITORIAL								
PAT Saint Quentin	-52 291.33			113 729.90		-96 141.00		-34 702.43
Financement FRAIS DE SIÈGE								
Siège	-34 520.37					15 236.00		-19 284.37
Financement ASSOCIATION								
Association (vie associative)	-44 589.46						44 589.46	
TOTAL	**957 884.98**		**88 513.74**	**300 491.16**	**200 162.26**	**-47 360.00**	**44 589.46**	**1 544 281.60**

dont Autres droits acquis par les salariés non provisionnés (en application du 3° de l'article R.314-45 du CASF) (1)

Proposition d'affectation des résultats administratifs au 31/12/2022

	RÉSULTAT ADMINISTRATIF CORRIGÉ à affecter	Fonds propres (cpte 1021)	Excédents affectés à l'investissement (cpte 10682 et cpte 10683)	Réserve Compensation des déficits (cpte 10686)	Réserve Compensation des charges d'amort (cpte 10687)	Report à nouveau (cpte 11510 ou 11519)	Financement de mesures d'exploitation (cpte 11511)	Equilibre par fongibilité	dont Attractivité
Financement ARS SANITAIRE									
HDJ L'Envol	54 668.32				24 668.32		30 000.00		
Financement ARS MÉDICO-SOCIAL (BPAS)									
SESSAD Chant à l'Oie	68 707.53						34 000.00	34 707.53	12 000
IME La Rencontre	67 032.03			3 510.48	34 000.00	70 497.93	11 000.00	-51 976.38	11 000
IME du Breuil	292 579.46					231 310.61	44 000.00	17 268.85	44 000
ESAT Jean Pierrat - BPAS	95 822.53			1 047.99	165 500.00		43 500.00	-114 225.46	22 000
ESAT L'Envol - BPAS	210 047.99			1 322.53	60 000.00		34 500.00	114 225.46	27 000
FAM Le Bois des Saules Soins	-52 461.62			-60 302.33		-9 159.29	17 000.00		17 000
FAM L'Orée des Bouleaux Soins	-55 235.98			-45 692.25		-27 543.73	18 000.00		18 000
SOUS-TOTAL	626 491.94			-100 113.58	259 500.00	265 105.52	202 000.00	0.00	151 000
Financement ARS MÉDICO-SOCIAL (BAPC)									
ESAT Jean Pierrat - BAPC	116 297.51			4 297.51	111 000.00		1 000.00		1 000
ESAT L'Envol - BAPC	208 281.11			4 281.11	150 000.00		54 000.00		2 000
SOUS-TOTAL	324 578.62			8 578.62	261 000.00		55 000.00		3 000
Financement CONSEIL DÉPARTEMENTAL MÉDICO-SOCIAL									
FAM Le Bois des Saules Hébergement	-21 169.58				140 000.00		16 000.00	-177 169.58	16 000
FAM L'Orée des Bouleaux Hébergement	-60 214.73						19 000.00	-79 214.73	19 000
SAS L'Envol & Jean Pierrat	18 164.90					3 864.90	14 300.00		2 000
FDH Les Cordeliers	-129 848.73			3 653.41			25 000.00	-158 502.14	25 000
FDH Résidence Villa du Cèdre	190 116.45			2 116.45	162 000.00		91 000.00	-65 000.00	19 000
FDV Pierre Delomez	-76 113.55				36 000.00		26 000.00	-138 113.55	26 000
SAVS L'Envol	102 511.65			511.65			19 000.00	83 000.00	6 000
SAVS La Rencontre	477 056.81			1 056.81	5 000.00		6 000.00	465 000.00	6 000
SAJ La Rencontre	92 026.30			2 026.30	15 000.00		5 000.00	70 000.00	5 000
SOUS-TOTAL	592 529.52			9 364.62	358 000.00	3 864.90	221 300.00		124 000
Financement CONSEIL DÉPARTEMENTAL PÔLE AUTONOMIE TERRITORIAL									
PAT Saint Quentin	-34 702.43					-34 702.43		0.00	
Financement FRAIS DE SIÈGE									
Siège	-19 284.37					-19 284.37			
Financement ASSOCIATION									
Association (vie associative)									
TOTAL	**1 544 281.60**			**-82 170.34**	**903 168.32**	**214 983.62**	**508 300.00**	**0.00**	**278 000**

dont 72 000€ d'indemnité de retraite et 278 000€ à l'Attractivité des emplois

contrat d'apprentissage	52 000.00	456 300.00
gratification de stage	7 300.00	449 000.00
attractivité des emplois	278 000.00	171 000.00
formations	44 000.00	127 000.00
retraite (complément)	72 000.00	55 000.00
chèques cadeau TH (complément)	21 200.00	33 800.00
fête des 50 ans (ESAT L'Envol)	30 000.00	3 800.00

Bilan Social

Effectifs par catégories Socio Professionnelles au 31-12-2022

	CDI			CDD			TOTAL	% répartition
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		
Direction-Encadrement	10	18	28	1	0	1	**29**	**7.65%**
Administration-Gestion	4	30	34	0	0	0	**34**	**8.97%**
Services généraux-Restauration	16	26	42	0	1	1	**43**	**11.35%**
Socio-Educatif	42	141	183	0	4	4	**187**	**49.34%**
Paramédical	10	51	61	0	0	0	**61**	**16.09%**
Médical	2	1	3	0	0	0	**3**	**0.79%**
Apprentis	0	0	0	1	9	10	**10**	**2.64%**
Contrats aidés CAE/Contrat Pro	0	0	0	4	4	8	**8**	**2.11%**
Stagiaires	0	0	0	0	4	4	**4**	**1.06%**
TOTAL	**84**	**267**	**351**	**6**	**22**	**28**	**379**	**100.00%**

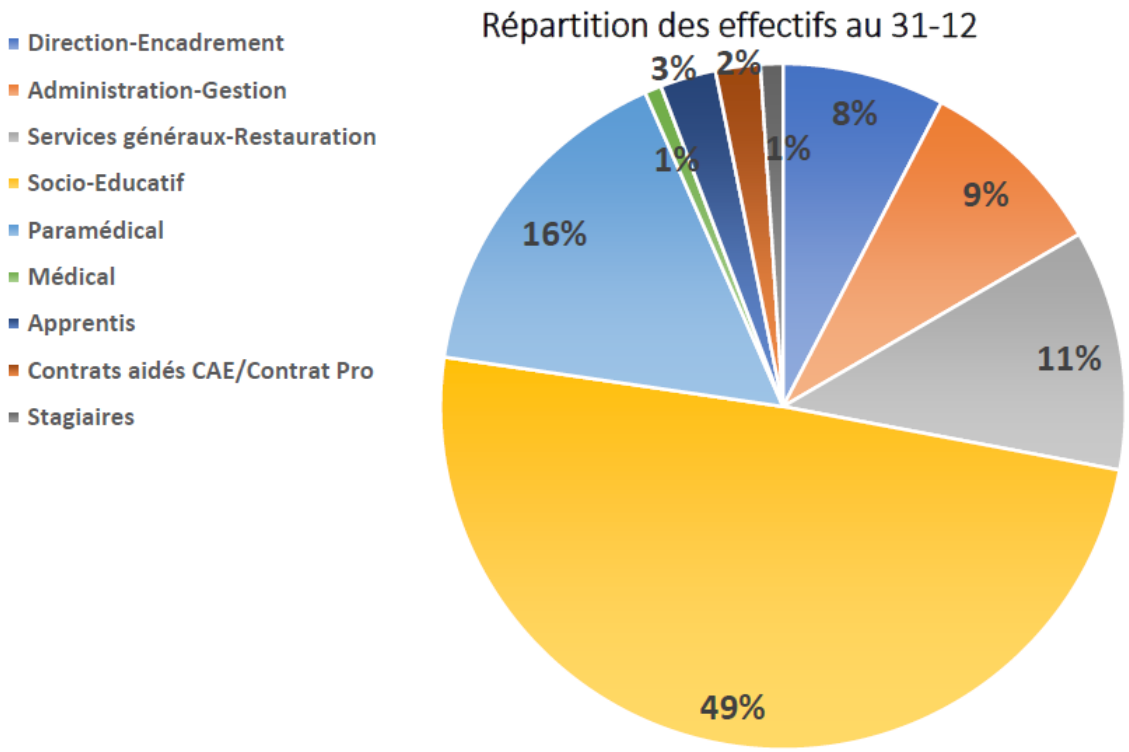

<u>Bilan Social :</u>

En 2022, la catégorie socio-professionnelle la plus représentative est toujours celle du personnel Socio-Educatif qui totalise 49% des effectifs, tous types de contrats confondus. Viennent en deuxième position les paramédicaux puis les services généraux-restauration.

Formation

Bilan quantitatif du plan de formation par catégorie professionnelle :

Sur 379 salariés (CDI/CDD), 247 personnes ont bénéficié de 15 649 heures de formation qui ont été réparties par catégorie professionnelle :

BILAN FORMATIONS	INDIVIDUELLES	QUALIFIANTES	COLLECTIVES	CONTRATS PRO / APPR	SST (Interne hors plan)	GLOBAL
Nombre D'HEURES 2022	776	2613	4065	8195	721	**15649**
Nombre de Formations	20	14**	16*	23**	9	**73**
Nombre de personnes	20	14	190	23	61	**247**
Catégorie professionnelle						
Educatif / Social	18	10	101	21	36	**150**
Paramédical	1		33		11	**34**
Médecine			2		1	**2**
Administratif	2		25	2	6	**28**
Service Généraux		1	4		6	**5**
Cadre / Chef de Service		3	25		1	**28**
Coût sur 2022 (€)	23 130 €	95 904 €	95 278 €	183 096 €		**397 408 €**

* formations collectives esms ou inter esms
** dont formations pluriannuelles déjà en cours avant 2022

Les fonds mutualisés de Branche : Les fonds mutualisés sont sollicités essentiellement pour toutes les formations qualifiantes, et également certaines formations collectives. Ils permettent un financement à hauteur d'un certain % du coût total. Tous les différents fonds mutualisés obtenus sont, en cas de formations pluriannuelles, des sommes sanctuarisées pour la totalité de la formation qui commence dans l'année du bilan.
PTP Projet de Transition Professionnelle : aucun salarié n'était en PTP en 2022.
CPF: deux formations financées en partie par le CPF en 2022.
SST(en interne, deux salariés formateurs) : 9 formations dont 6 initiales et 3 recyclages.

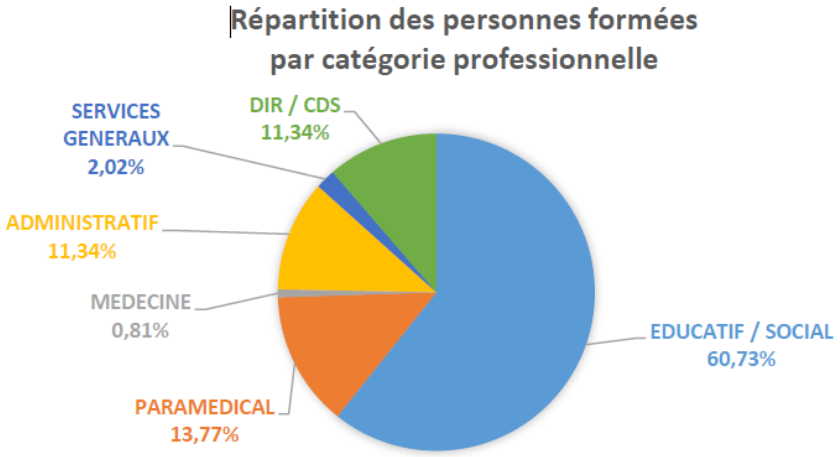

Conclusion : **Par rapport à 2020 et 2021** : De par les 49,34% de représentation de la CSP socio-éducative dans les effectifs tout type de contrats confondus, on retrouve logiquement un pourcentage assez comparable au niveau du nombre de formations dans cette CSP, le pourcentage est même supérieur en 2022 (60,48%).

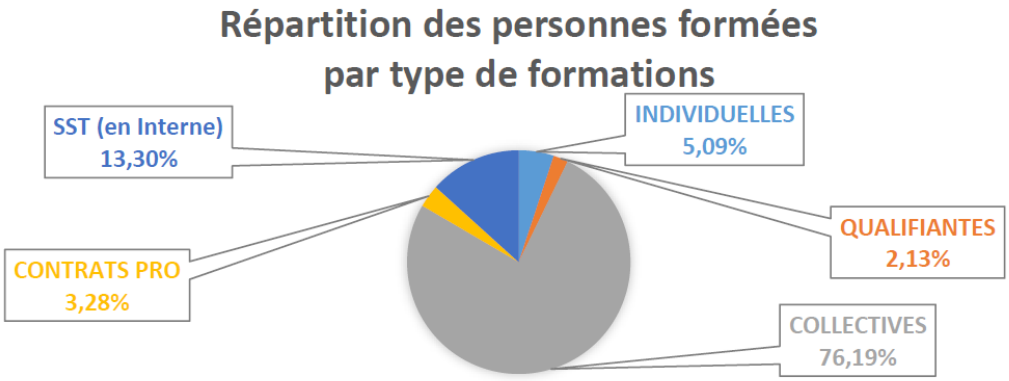

Bilan Formation / PAUF

Financement	INDIVIDUELLES	QUALIFIANTES	COLLECTIVES	Total
CIFA (Compte Adhérent) 2020 (€)	18 991,64 €	17 276,37 €	68 935,03 €	105 203,04 €
Fonds Mutualisés de Branche (FMB) engagés pour formations démarrées en 2020 (€)	4 040,01 €	30 658,60 €	22 560,00 €	57 258,61 €
Financement				
CIFA (Compte Adhérent) 2021 (€)	18 526,36 €	27 972,59 €	121 800,97 €	168 299,92 €
Fonds Mutualisés de Branche (FMB) engagés pour formations démarrées en 2021 (€)		14 472,38 €	23 200,00 €	37 672,38 €
Financement				
CIFA (Compte Adhérent) 2022 (€)	18 928,28 €	35 857,27 €	67 678,00 €	122 463,55 €
Fonds Mutualisés de Branche (FMB) engagés pour formations démarrées en 2022 (€)		8 876,00 €	27 600,00 €	36 476,00 €

NATURE DES FORMATIONS SUIVIES - Plan de Formation 2022

Individuelles	VAE EDUCATEUR SPECIALISE
	APPROCHES D'AUTRES CULTURES POUR MIEUX ACCOMPAGNER
	DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES
	FORMATION ADOS - 2 : DIAGNOSTIC DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE
	FORMATION MAKATON "AVANCÉE"
	FORMATION TUTEUR DE PROXIMITE
	LANGUE DES SIGNES CYCLE A1
	LE STRESS PROFESSIONNEL : COMPRENDRE, GÉRER ET PRÉVENIR
	MÉDIATION PAR L'ANIMAL EN ÉTABLISSEMENTS DE SOINS
	MICROSOFT OFFICE WORD EXCEL POWERPOINT
	PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES A LEUR PROPRE PARCOURS
	PECS NIVEAU 1
	PSYCHOSE ET TROUBLE PSYCHOTIQUE
Qualififiantes	DE ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
	BPJEPS
	CACES R 489
	CHEFFE DE SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX
	COORDONNATEUR
	DE ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
	DE EDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ
	DIRIGEANT DE L'ÉCONOMIE MÉDICOSOCIALE
	GESTION DE LA PAIE - 2 UV
	MASTER 2 MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SOCIALES
	SURVEILLANT DE NUIT
Collectives	ACCOMPAGNER LA VIE INTIME AFFECTIVE ET SEXUELLE DES PERSONNES EN
	CONCEPT DE RÉTABLISSEMENT, APPROCHE ET PRATIQUE
	DEVENIR REFERENT QUALITE
	HANDICAP PSYCHIQUE
	LA GUIDANCE PARENTALE DE TYPE BARKLEY
	LA PARENTALITÉ À L'ÉPREUVE DU HANDICAP
	LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE- ANIMER DES ESPACES DE RÉFLEXION AVEC DES
	L'APPROCHE SNOEZELEN: APPROFONDISSEMENT
	LE PROJET INDIVIDUEL D'ACCOMPAGNEMENT
	L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL
	MISE EN PLACE DES STRATÉGIES COMPORTEMENTALES (TEACCH - ABA)
	MY REPORT PERFECTIONNEMENT
	PCMA CO-TRAINING
	TELETRAVAIL
	USAGERS - FAMILLES - INSTITUTION / VERS UNE COMMUNICATION REUSSIE
Contrats Pro /Apprentissage	BTS SERVICES ET PRESTATIONS SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL
	DE EDUCATEUR SPECIALISÉ
	DE MONITEUR EDUCATEUR
	DE ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
	MANAGER EN INFRASTRUCTURES ET CYBERSÉCURITÉ DES SI
	RESPONSABLE INFORMATIQUE SYSTEMES RESEAUX

Bilan Formation / Budget des établissements et services de Délos Apei 78

Bilan formations – Budget des établissements : Sur 379 salariés (CDI/CDD), 655 personnes ont bénéficié de 4 666 heures de formation qui ont été réparties par catégorie professionnelle :

*** formations collectives esms ou inter esms*

BILAN FORMATIONS	INDIVIDUELLES	QUALIFIANTES	COLLECTIVES	CONTRATS PRO / APPR	GLOBAL
Nombre D'HEURES 2022	566		4100		**4666**
Nombre de Formations	32		34 **		**66**
Nombre de personnes	32		633		**665**
Catégorie professionnelle					
Educatif / Social	22		424		**446**
Paramédical	7		119		**126**
Médecine					
Administratif			28		**28**
Service Généraux	1		20		**21**
Cadre / Chef de Service	2		42		**44**
Coût sur 2022 (€)	**9 837,34€**		**83 426,93€****		**93 264,27€**

Conclusion : Le nombre d'heures de formations en 2022 faites sur le budget des établissements, est tout à fait comparable à celui de 2021 (4610 heures sur 2022 et 4670 heures en 2021), mais touche moins de personnes (655 en 2022 contre 898 en 2021), ceci dû à une augmentation des formations individuelles mais à une diminution du nombre des formations collectives. Comme c'est souvent le cas et notamment en 2021, le nombre de formations en 2022 faites sur le budget des établissements est à peu près équivalent au nombre de formations faites sur le plan, mais ce sont des formations plus courtes et non qualifiantes.

NATURE DES FORMATIONS SUIVIES - Budget établissements 2022

Individuelles	2EMES JOURNEES NATIONALES DES PROFESSIONNELS DE LA COORDINATION
	ACCOMPAGNEMENT PREPARATION RETRAITE
	AFFIRMER SA RESPONSABILITE DE CADRE DE DIRECTION
	APPREHENDER LE DUERP
	CERTIFICATION INSTRUCTEUR CO-TRAINING
	COLLOQUE - TROUBLES PSYCHO-COMPORTEMENTAUX DE LA PERSONNE AGEE, A
	DEMARCHE DE DELIVRANCE DES ACP
	FATIGABILITE ET STRESS - IMPACTS SUR LES PERSONNES TSA
	FORMATION APICOLE
	FORMATION MAITRE D'APPRENTISSAGE
	FORMATION TUTEUR DE PROXIMITE
	HABILITATION ÉLECTRIQUE BR/BC - RECYCLAGE
	LA DEMARCHE DE RECONNAISSANCE DES COMPETIENCES POUR LA DELIVRANCE DES ACP
	LES COGNITIONS SOCIALES : THEORIE, EVALUATION, REMEDIATION ET ECHANGES DE
	MODULE 2 EXPERT - LES FONDAMENTAUX DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE
	RECYCLAGE AFGSU 2 - FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE
	SENSIBILISATION AUX TECHNIQUES D'UTILISATION DES BOLS
	SONOTHERAPIE MODULE 4 : FORMATION AUX DIAPASONS THERAPEUTIQUES
	THERAPIE COMPORTEMENTALE ET COGNITIVE - FONDEMENTS THEORIQUES ET MISE EN
	TROUBLES DU NEURODEVELOPPEMENT : TSA, TDAH, TDI, TSLA

Collectives	ABA MANAGEMENT
	ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
	COLLOQUE ANDICAT
	DEMARCHE DE DELIVRANCE DES ACP
	FOCAT PLANNING
	FORMATION SIMULATEUR DE VIEILLISSEMENT ET DU HANDICAP
	HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE MANŒUVRE - INITIALE
	HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE MANŒUVRE - RECYCLAGE
	HANDICAP & TRAVAIL AVEC LES FAMILLES : "SENSIBILISATION A L'APPROCHE
	LA RESPONSABILITE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
	LA TABLETTE AMIKEO POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES EN SITUATION DE
	L'APPRENTISSAGE COLLECTIF
	MAINTIEN DES ACQUIS EN EVACUATION ET INCENDIE
	MODULE MAINTIEN DES ACQUIS - EVAC/INC
	RECYCLAGE SST
	RETEX SST
	RETOUR EXPERIENCE EPILEPSIE
	SENSIBILISATION AU RGPD
	SENSIBILISATION AU RISQUE ATTENTAT
	SST INITIALE
	SUPERVISION ET ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES
	SUPERVISION PECS

Chiffres Clés 2022

RELATIONS SOCIALES

⇨ **14** membres titulaires
⇨ **8** suppléants aux CSE
⇨ **1** délégué syndical
⇨ **7** membres du CSSCT
⇨ **14** réunions de CSE dont **2** CSE Extraordinaire
⇨ **4** réunions de négociations annuelles (NAO)
⇨ **3** réunions de la CSSCT

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

⇨ **9** réunions de comité de direction
⇨ **2** réunions de comité de direction élargi
⇨ **29** réunions de Conseil de la Vie Sociale ou réunion de groupes d'expression des usagers
⇨ **1** réunion de la CU
⇨ **4** réunions de CDU
⇨ **9** réunions de secteur d'activité
- **3** réunions de Secteur Vie Professionnelle
- **2** réunions du Secteur Habitat et soins
- **3** réunions du Secteur Education, soins et apprentissage
- **1** réunion du Secteur Accompagnement Social

RESSOURCES HUMAINES

379 salariés dont :

289 femmes et **90** hommes
351 CDI et **28** CDD
34 Administration / Gestion
43 Services généraux et restauration
187 Sociaux Éducatif
61 Paramédical et **3** Médical
29 Direction / Encadrement
8 Contrat aidé (CAE) / contrat pro et **10** apprentis
4 Stagiaires

FORMATION DES SALARIES

15 649 heures de formation pour 248 personnes dont :
190 femmes
57 hommes

776 heures de formation Individuelles
2 613 heures de formation qualifiantes
4 065 heures de formation collectives
8 195 heures de formation contrat pro
721 Heures de formation SST interne

ADHERENTS A L'ASSOCIATION

⇨ **205** adhérents dont :
⇨ **13** membres du conseil d'administration
⇨ **6** membres du bureau

GOUVERNANCE

⇨ **19** Membres actifs élus
⇨ **1** assemblée générale ordinaire
⇨ **8** conseils d'administration
⇨ **10** réunions du bureau
⇨ **14** Comités de gestion
⇨ **2** réunions des commissions finances et Recherche de fonds
⇨ **1** réunion de Comité d'éthique
⇨ **1** réunions de Commission projets
⇨ **4** réunions de Commission communication

PROFIL DES USAGERS ET TRAVAILLEURS ACCUEILLIS DANS LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES

1 187 personnes accueillies dont :
355 personnes handicapées employées par les ESAT
Et
539 personnes porteuses de déficiences intellectuelles
323 personnes porteuses d'un handicap psychique
225 personnes porteuses d'autisme et autres TED
32 personnes ont un trouble du langage
42 personnes ont des troubles du comportement et de la communication
18 personnes sont polyhandicapées
85 personnes porteuses d'autres handicaps

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

1140 personnes résident dans les Yvelines (78)
11 personnes résident dans les Hauts-de-Seine (92)
13 personnes résident dans l'Eure (27)
5 personnes résident en Eure-et-Loir (28)
13 personnes résident dans un autre département

REPARTITION PAR AGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

1 187 personnes accueillies dont :
5 âgée de 5 à 6 ans
229 âgées de 7 à 19 ans
309 âgées de 20 à 29 ans
236 âgées de 30 à 39 ans
217 âgées de 40 à 49 ans
161 âgées de 50 à 59 ans
30 âgées de 60 ans et plus

COMMUNICATION ET RESEAUX SOCIAUX

139 Articles publiés sur le site internet
21 Documents à dispositions
4 Journal de Délos
3 300 personnes nous suivent sur les réseaux sociaux

Lexiques

ADASI : Association pour le développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt général
AG : Assemblée Générale
ANDESI : Association nationale des cadres du social
ANDICAT : Association nationale des directeurs et cadres d'ESAT
ARESSIF : Association pour le regroupement des établissements spécialisés pour le Sport en Ile de France
ARS : Agence Régionale de Santé
CA : Conseil d'Administration
CD 78 : Conseil départementale des Yvelines
CDD : Contrat à Durée Déterminée
CDI : Contrat à Durée Indéterminée
CDU : Commission des usagers
CET : Compte Epargne Temps
CGL : Coordination Gérontologique Locale
CHL : Coordination Handicap Locale
CIF : Congé individuel de formation
CIFA : Compte Investissement Formation Adhérents
CME : Commission médicale d'Etablissement
CODEV : Comité de développement
CORESP : Commission de répartition des situations prioritaires
CPF : Compte personnel de formation
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CR : Compte rendu
CRUQ : Commission des Relations avec les Usagers et du suivi de la qualité
CSP : Catégorie sociaux professionnelle
CSE : Comité social et économique
CSSCT : Commission sécurité, santé et conditions de travail
CVS : Conseil de la Vie Sociale
DAME : Dispositif d'Accompagnement Médico Educatif
EPRD : État prévisionnel des recettes et des dépenses
ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ERD : Établissement recevant du Public
FAM : Foyer d'accueil médicalisé
FDH : Foyer d'hébergement
GEPP : Gestion des emplois et des parcours professionnels
HAS : Haute Autorité de Santé
HDJ : Hôpital de Jour
IME : Institut Médico-Éducatif
MDA : Maison Départementale de l'Autonomie
MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
NAO : Négociations Annuelles Obligatoires
PAUF : Plan de Formation
PUR : Petites Unités Résidentielles
PV : Procès-Verbal
QVT : Qualité de vie au travail
SAJ : Service d'Accueil de Jour
SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-social pour les Adultes
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SAS : Section d'Adaptation Spécialisée
SESSAD : Service d'Enseignement Spécialisé et de Soutien A Domicile
TSA : Trouble du Spectre Autistique
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle Autisme
UNAPEI : Union nationale des associations de parents personnes handicapées mentales et de leurs amis

Contact et coordonnées :

Délos Apei 78

24 Rue de la Mare Agrad

78770 THOIRY

Téléphone : 01 34 94 02 02

Email : siege@delos78.fr

Site Internet : www.delos78.org

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi :

De 08h50 à 12h30 et de 13h00 à 16h30

Qui est Délos Apei 78 ?

Délos Apei 78 est un acteur essentiel du territoire Yvelinois qui assure un accueil et un accompagnement professionnel de ses bénéficiaires, le mieux adapté possible à leurs besoins. La vocation de l'association est de permettre à toute personne handicapée de pouvoir bénéficier d'un accueil, d'un accompagnement et d'une orientation sans rupture, tout au long de son parcours de vie.

Quelles sont les missions de Délos Apei 78 ?

- Apporter aux personnes handicapées et à leurs familles l'appui moral et matériel dont elles ont besoin, développer entre elles un esprit d'entraide et de solidarité et les amener à participer à la vie associative.

- Créer, organiser et gérer tous établissements et services médico-sociaux qui, par eux-mêmes ou par des services annexes, sont destinés et/ou contribuent à l'accueil, l'orientation, l'éducation, la rééducation, la valorisation par le travail, l'hébergement, l'insertion sociale et professionnelle des personnes de tous âges en situation de handicap mental avec ou sans trouble du comportement, avec ou sans handicap associé tels que : déficience intellectuelle, polyhandicap, autisme, handicap psychique stabilisé